

DES SOLUTIONS MINÉRALES POUR UN MONDE QUI CHANGE

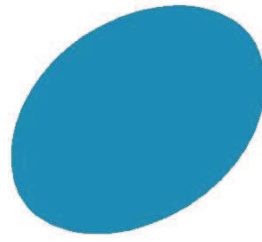


RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015



IMERYS
TRANSFORM TO PERFORM

Les informations environnementales, sociales et sociétales figurant dans ce rapport sont identiques à celles présentées dans le Document de Référence du Groupe. Ces informations ont fait l'objet d'un travail de vérification effectué par l'organisme tiers indépendant mandaté par le Groupe. La nature de ce travail et les conclusions associées sont détaillées dans le Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales, figurant en Section 5.7 du Document de Référence 2015 du Groupe. Ce document est présenté en Section 7.1 du présent Rapport Développement Durable pour en faciliter la lecture.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Message éditorial

1	Stratégie, engagement et déploiement	1	5	Gouvernance et conduite des affaires	25
1.1	Développement de la stratégie et analyse des enjeux matériels	1	5.1	Gouvernement d'entreprise	25
1.2	Charte et politiques de DD	2	5.2	Conformité et éthique des affaires	25
1.3	Planification et déploiement	2	5.3	Transparence dans les paiements aux gouvernements	26
1.4	Engagements auprès des parties prenantes	3	6	Méthodologies de reporting	27
2	Performances 2015	4	7	Attestation et tableaux de corrélation	28
2.1	Actions coordonnées au niveau du Groupe	4	7.1	Attestation de présence et rapport d'assurance modérée	28
2.2	Performances reconnues par les agences de notation	6	7.2	Récapitulatif des indicateurs clés de performance	30
3	Responsabilité sociale	7	7.3	Tableau de corrélation avec les éléments de "Grenelle II"	33
3.1	Sécurité et santé	7	7.4	Tableau de corrélation avec les standards GRI	36
3.2	Ressources humaines	9			
3.3	Relations avec le voisinage des sites du Groupe	13			
3.4	Droits de l'Homme	14			
3.5	Gestion responsable des produits	15			
4	Gestion responsable de l'environnement	16			
4.1	Systèmes de management environnemental	16			
4.2	Gestion des ressources	16			
4.3	Emissions dans l'air	19			
4.4	Rareté et utilisation efficace de la ressource en eau	20			
4.5	Déchets, stériles et minéraux solides	22			
4.6	Biodiversité et réhabilitation	23			
4.7	Innovation verte	24			
4.8	Conformité réglementaire environnementale	24			



Message éditorial

G4-1

Le Développement Durable fait partie intégrante de la stratégie de croissance d'Imerys. Nos actions sont structurées selon un plan triennal et nous sommes fiers d'avoir atteint en 2015 90 % des objectifs qui découlent de ce plan. Nous organisons traditionnellement nos activités en trois axes : social, environnemental et gouvernance. Nous avons le plaisir de présenter dans ce rapport les actions détaillées que les équipes d'Imerys ont menées dans ces trois directions.

Sur le plan social, un effort tout particulier a été consenti en faveur de l'éducation à destination de nos employés mais aussi au bénéfice des communautés vivant à proximité de nos sites d'exploitation. Notre concours interne sur le Développement Durable a été riche de 98 projets dont 51 consacrés au domaine social. Les résultats de sécurité, en retrait par rapport à nos attentes, nous ont amené à organiser 10 sommets, entre septembre et décembre 2015, pour former 200 cadres, au plus haut niveau du Groupe, pour renforcer leur capacité à mobiliser chacun et ainsi contribuer à l'effort permanent indispensable pour assurer la sécurité de nos collaborateurs.

Au plan de l'environnement, l'amélioration des systèmes de gestion environnementale a continué avec la mise en place au sein des opérations d'une auto-évaluation obligatoire sur la conformité environnementale. L'efficacité énergétique et la productivité carbone (consommations et émissions par unité de production), ont continué de progresser de 1,3 % et 1,5 % respectivement.

Au chapitre de la gouvernance, pour répondre aux nouvelles dispositions réglementaires, nous nous sommes attachés à collecter et publier nos données sur les paiements versés aux organismes gouvernementaux pour nos actifs miniers.

Nous poursuivrons sans cesse notre effort vers plus de transparence, de responsabilité d'entreprise, et de performances sociale, environnementale et sociétale. Elles revêtent pour nous une importance primordiale et sont indissociables des performances opérationnelles et financières du Groupe.

Nous espérons que ce rapport apportera à toutes les parties prenantes des informations utiles et une preuve supplémentaire qu'Imerys est un partenaire fiable et responsable.

Thierry Salmona

Directeur Général Innovation, Recherche,
Technologie et Support Business

*Veuillez scanner le code pour parcourir la
mise à jour du Développement Durable
d'Imerys sur www.imerys.com*



1 STRATÉGIE, ENGAGEMENT ET DÉPLOIEMENT

1.1 DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE ET ANALYSE DES ENJEUX MATÉRIELS

G4-2 / G4-20 / G4-21 / G4-23 / G4-26 / G4-27 / G4-34 / G4-35 / G4-36 / G4-37 / G4-42 / G4-45 / G4-46 / G4-48
/ MM8 / MM9

Le Développement Durable (DD) s'articule en trois volets chez Imerys : la responsabilité sociale, la protection de l'environnement, le bon gouvernement d'entreprise et l'éthique des affaires. La dimension internationale et l'origine minérale des activités du Groupe lui confèrent un profil unique de parties prenantes composées de collaborateurs, de sous-traitants, de communautés locales, de fournisseurs et de clients.

Tous les trois ans, le Groupe élabore une stratégie DD. Quatre niveaux d'organisation sont impliqués : des groupes de travail sur le DD, un Comité de pilotage sur le DD, le Comité Exécutif, et les Comités d'Audit et Stratégique du Conseil d'Administration.

Les groupes de travail sur le DD sont constitués de membres des directions fonctionnelles internes et d'experts, issus des diverses activités et zones géographiques du Groupe. Le Responsable du DD participe à chaque groupe de travail afin de faciliter les discussions et de présenter les grandes évolutions mondiales et les principales priorités. Il présente également les conclusions du Comité des Risques. Pour plus d'informations, [voir la section 4.1.1 du Document de Référence 2015](#). Les groupes de travail sur le DD élaborent un premier document d'avis et de recommandations. La version finale est soumise au Comité de pilotage sur le DD pour révision et approbation. Ce Comité est composé de trois membres du Comité Exécutif (le Directeur Juridique Groupe, le Directeur Innovation, Recherche, Technologie et Support Business et le Directeur des Ressources Humaines), de cinq responsables fonctionnels (EHS/DD, Direction Industrielle, Relations avec les Investisseurs et Communication) et de deux Directeurs opérationnels. Après approbation du Comité de Pilotage, la stratégie est présentée au Comité Exécutif pour validation. Elle est ensuite soumise à l'examen des Comités d'Audit Stratégique du Conseil d'Administration.

L'engagement des parties prenantes externes durant ces étapes d'élaboration de la stratégie DD d'Imerys est assuré de différentes façons : par l'utilisation de rapports d'instituts de recherche réputés ou d'associations, par des études comparatives entre le Groupe et des groupes du même secteur d'activité, par la prise en compte de remarques émanant des principaux clients ainsi que par la tenue de forums en partenariat avec les parties prenantes locales, lorsque nécessaire.

Le dernier processus de planification à trois ans s'est achevé à la fin de l'année 2014. 10 axes prioritaires qui couvrent les enjeux matériels importants ont été identifiés dans trois domaines : social, environnemental et de la gouvernance.

- Le domaine social inclut quatre axes prioritaires : la sécurité et la santé, les ressources humaines, le voisinage des sites, et les droits de l'Homme. Certaines questions sociales sont primordiales pour le secteur minier mais sont de faible importance ou ont une priorité faible pour Imerys, comme celles énoncées ci-dessous :
 - la plupart des "minéraux présents dans la nature" sont exemptés d'enregistrement réglementaire de nouvelles substances dans différentes régions. Une telle exemption réduit significativement les effets de ces réglementations sur Imerys. En fonction des minéraux, les enjeux de gestion de produit concernent l'activité correspondante plutôt que l'ensemble du Groupe ;
 - Imerys n'exploite aucun site en lien avec des minerais alimentant les conflits, et ne possède "aucune exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) sur site ou aux abords du site". En 2015, Imerys n'a initié aucun nouveau projet de réinstallation.
- Le domaine environnemental inclut quatre axes prioritaires : les systèmes de management environnemental (SME), l'efficacité des ressources, la biodiversité, l'innovation verte. Certaines questions environnementales sont primordiales pour le secteur minier mais sont de faible importance ou ont une priorité faible pour Imerys, comme celles énoncées ci-dessous :
 - Imerys transforme des minéraux non métalliques sans substances de drainage ou problèmes de résidus dangereux ou toxiques (Imerys possède un site, Glomel France, avec un problème de drainage rocheux acide qui a été soigneusement étudié et traité) ;
 - Imerys n'a eu aucun nouvel enjeu matériel en lien ni avec l'assainissement des sols et des eaux souterraines, ni avec la décontamination d'un site au cours des cinq dernières années ;
 - Imerys n'a identifié aucun problème significatif en lien avec les polychlorobiphényles (PCB), les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO), les composés organiques volatils (COV) ou les polluants organiques persistants (POP).
- Le domaine de la gouvernance inclut deux axes prioritaires : le gouvernement d'entreprise, la conduite des affaires et l'éthique.



1.2 CHARTE ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

G4-15 / G4-47 / G4-56

En 2014, la Charte de DD a été modifiée pour inclure les résultats du processus de planification à trois ans. Après révision des quatre niveaux de direction mentionnés plus haut, la Charte a été approuvée par le Président Directeur Général en mai 2014.

Dans le cadre de la Charte de DD, le Groupe a établi l'ensemble des politiques globales (voir le tableau ci-dessous), procédures et

protocoles. Ces documents sont compilés dans le "Blue Book" et sont accessibles sur l'intranet d'Imerys. Pour plus d'informations, voir la section 4.2.1 du Document de Référence 2015. La Charte de DD et quelques-unes des principales politiques d'Imerys sont également publiées sur le site Internet du Groupe.

Politiques relatives au DD ⁽¹⁾

Social et Environnement		Gouvernance
Charte de la diversité	Charte Hygiène et Sécurité	Charte intérieure du Conseil d'Administration
Politique de recrutement	Politique cadre EHS ⁽²⁾	Code d'Éthique et de Conduite des Affaires
Relations industrielles	Politique d'Audit EHS ⁽²⁾	Politique de gouvernement d'entreprise
Politique de rémunération	Politique de Fiche de Données de Sécurité	Politique de gestion des risques
Relations avec les employés	Géologie et planification minière	Politique anti-fraude et anti-corruption
Protocole DD - Travail des enfants		Politique anti-trust
Protocole DD - Travail forcé		Politique de contrôle interne

(1) Voir la Charte DD d'Imerys et les informations détaillées des politiques et procédures les plus pertinents sur www.imerys.com.

(2) "EHS" signifie Environnement, Hygiène et Sécurité.

Tous les sites d'Imerys, y compris les bureaux administratifs et les centres de recherche et développement, ont la responsabilité d'allouer les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces politiques, protocoles et procédures. Afin de garantir des standards élevés d'engagement et de responsabilité, le Groupe a mis en place une dynamique d'amélioration continue au travers des révisions périodiques ci-après :

- l'équipe d'audit EHS d'Imerys réalise des revues internes de conformité aux exigences réglementaires en matière d'EHS. Elle veille à l'application des protocoles EHS/DD du Groupe, à la robustesse des systèmes de management environnemental, et au reporting des données de DD. Fin 2015, l'équipe comprenait 22 spécialistes EHS et neuf experts en géologie et géotechnique issus des fonctions support et des sites. L'équipe réalise environ 30 audits chaque année. Les programmes d'audit sont élaborés sur la base d'une analyse de risque. Le Comité Exécutif examine

régulièrement les conclusions des audits ainsi que les actions correctives mises en place dans le cadre de ces audits ;

- la Direction d'Audit et de Contrôle Interne réalise des contrôles sur les sites choisis sur la base d'une analyse de risques. Elle s'intéresse à la conformité générale des sites vis-à-vis de la réglementation, au contrôle de gestion, à la remontée des informations et à l'application des politiques du Groupe ;
- des auditeurs indépendants sont également mandatés pour réaliser un audit annuel des données financières et extra-financières. Ernst & Young a audité les données de DD de l'année 2015 du Groupe, en tant qu'expert indépendant, et a émis son rapport d'assurance.

Pour plus d'informations, voir la section 7.1 du présent Rapport.

1.3 PLANIFICATION ET DÉPLOIEMENT

G4-37 / G4-47 / G4-51

Fin 2014, le Groupe a élaboré son plan triennal 2015-2017. Les objectifs annuels de DD sont définis par les responsables de chaque fonction suivant le plan et sont soumis pour approbation au Comité Exécutif. Chaque division intègre les objectifs annuels du Groupe et développe librement ses objectifs.

Les objectifs annuels de DD sont intégrés dans les revues annuelles de performances et font partie des schémas de rémunération des cadres dirigeants et des Directeurs fonctionnels. Par exemple, la sécurité a été incorporée dans la revue de

performance et influence les bonus de la plupart des cadres supérieurs ayant des rôles opérationnels.

Le Groupe a mis en place un ensemble d'indicateurs clés de performance (KPI) en conformité avec les directives G4 de la Global Reporting Initiative (GRI)⁽¹⁾. Ces données permettent au Groupe de mesurer et de surveiller la mise en œuvre et la performance du DD aux différents niveaux de l'organisation.

Pour plus d'informations, voir la section 6 du présent Rapport et les "Méthodologies de Reporting de DD" sur www.imerys.com.

(1) La GRI est une institution indépendante qui a pour mission de développer et de diffuser à l'échelle mondiale des directives applicables au reporting du DD ; créée en 1971, c'est un centre officiel de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. A la fin l'année 2015, l'ensemble des directives sont passées du G3 au G4.

1.4 ENGAGEMENTS AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

En développant sa stratégie, ses politiques et ses pratiques sur le DD, Imerys s'investit fortement auprès des associations professionnelles établies et entretient des dialogues réguliers avec les pouvoirs publics, les agences de notation, les investisseurs socialement responsables, les organisations non gouvernementales (ONG), les clients et les fournisseurs. Il s'engage à agir conformément à la réglementation en vigueur et applique son Code d'Éthique et de Conduite des Affaires pour favoriser la transparence et l'intégrité lors de ses échanges avec les parties prenantes.

1.4.1 ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Imerys est un membre actif des Associations des Minéraux Industriels en Europe et en Amérique du Nord (IMA-Europe et IMA-Amérique du Nord), Minéraux Industriels France (MIF) et des associations professionnelles représentantes des grandes entreprises françaises telles que l'AFEP. Le Groupe a également participé dans des associations sectorielles pertinentes à l'échelle des divisions et des chambres de commerce de différents pays. À travers ces associations, Imerys collabore avec l'Union européenne, les autorités publiques et les principaux groupes de parties prenantes pour la promotion des initiatives de DD dans le secteur des minéraux industriels. Coordonné par IMA-Europe, Imerys s'est impliqué dans le développement la "Feuille de Route 2050 pour le secteur des minéraux industriels". Cette feuille de route a été lancée en septembre 2014 et met en avant la réponse du secteur des minéraux industriels aux initiatives de la Commission européenne : "Feuille de route vers une économie compétitive à faible intensité de carbone à l'horizon 2050" et "Initiative phare pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources". Le Groupe a également participé de manière continue aux discussions sur la révision de la Directive de l'Efficacité Énergétique en 2015.

Imerys participe et soutient activement les Journées Européennes des Minéraux organisées par l'IMA-Europe et la Journée Nord-Américaine des Minéraux organisée par l'IMA-NA. En 2015, environ 25 sites d'Imerys ont participé à ces journées en organisant des activités permettant la participation du public et la sensibilisation globale aux efforts de DD du secteur minier.

1.4.2 MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Début 2015, Imerys a redéfini sa stratégie de mécénat en choisissant l'éducation et la photographie comme axes clés d'engagement.

Dans le cadre de l'éducation, le Groupe soutient et développe des initiatives à la fois en faveur de ses collaborateurs et des populations riveraines de ses sites. Imerys est particulièrement engagé dans la lutte contre l'illettrisme, l'éducation des femmes et des jeunes filles, et aide également les jeunes adultes à améliorer leur employabilité. Une collaboration a débuté au Brésil, en Chine, en Inde, en Afrique du Sud, ainsi qu'en Europe et aux États-Unis.

- Imerys s'attache particulièrement au développement des savoirs de base de ses salariés et de ses sous-traitants les moins qualifiés. En 2015, Imerys Ceramics Inde a ainsi créé des classes de lecture et d'écriture pour les sous-traitants

G4-16 / G4-24 / G4-25 / G4-26 / G4-27 / G4-56 / G4-PR5

n'ayant pas pu aller à l'école dans leur jeunesse. Cela leur a permis de mieux comprendre les instructions de travail et d'améliorer leur employabilité ;

- Pour aider les communautés, Imerys déploie, directement ou en coopération avec des partenaires locaux, des cours d'alphabétisation et de calculs, soutient la construction et la rénovation d'école, effectue des dons de fournitures et d'équipements scolaires. Pour plus d'informations, [voir des exemples dans la section 3.3 du présent Rapport](#).

Le Groupe propose également à ses salariés de s'engager dans ces différentes initiatives, lorsque cela est possible. Ainsi, les collaborateurs de la région parisienne (France) peuvent participer volontairement aux projets de l'Alliance pour l'Éducation et de l'Institut Télémaque pour soutenir des étudiants issus de milieux défavorisés ou en risque de décrochage scolaire.

Imerys continue de contribuer au "Fonds Dan Germiquet", créé en avril 2014 en partenariat avec la famille Germiquet et l'École Nationale Supérieure de Géologie (ENSG - France), pour aider des étudiants talentueux en situation de précarité financière à poursuivre leurs études en géosciences. Ce fonds est un hommage durable à Dan Germiquet, Directeur de la Géologie du Groupe pendant de nombreuses années, décédé dans l'accident du train Paris-Limoges en 2013.

Concernant la photographie, Imerys souhaite favoriser l'accès à la culture et à la diversité. Le Groupe a conclu un partenariat avec la RMN-Grand Palais (Paris) pour l'accompagner dans le cadre de ses expositions photographiques à partir de 2016. Chaque année, les sites du Groupe et les communautés voisines font l'objet de prises de vue de la part de photographes professionnels et amateurs pour immortaliser les initiatives sociales du Groupe, les minéraux et les personnes qui les transforment.

En 2015,

- un concours de photographie a été organisé dans l'Etat de Pará au Brésil, impliquant plus de 140 photographes amateurs et professionnels. Environ 40 d'entre eux ont été invités à se rendre auprès des communautés voisines du site d'Imerys à Barcarena et à prendre des photos du quotidien des habitants. Les photographies gagnantes ont été exposées au Brésil et en Argentine ;
- une exposition des projets gagnants du Challenge de DD des trois dernières années a également eu lieu au siège à Paris.

1.4.3 CLIENTS ET FOURNISSEURS

Imerys et ses filiales participent activement au dialogue avec leurs clients via des questionnaires et enquêtes relatives au DD. Par ailleurs, plus de 10 filiales se sont inscrites sur les plateformes Ecovadis ou Sedex afin de fournir à leurs clients des retours réguliers et constants. Le Groupe est actuellement engagé dans un processus de définition d'un document d'orientation spécifiant les standards sociaux et environnementaux minimaux à respecter par les fournisseurs.



2 PERFORMANCES 2015

Imerys assure le suivi et l'évaluation de ses performances en matière de DD aux niveaux local et global. Les objectifs annuels de DD du Groupe reflètent la performance globale. Ces objectifs sont révisés trimestriellement par le Comité de Pilotage sur le DD. Les indicateurs clés de performances (KPI) extra-financiers du Groupe reflètent la performance locale à l'échelle des sites (voir

le récapitulatif à la section 7.2 du présent Rapport). Des rapports analytiques présentent ces résultats dans le cadre des revues d'activités : rapport de sécurité mensuel, rapport d'effectifs mensuel, rapport énergétique trimestriel et rapport environnemental trimestriel.

2.1 ACTIONS COORDONNÉES AU NIVEAU DU GROUPE

Le tableau ci-dessous présente les objectives et réalisations 2015 du Groupe en matière de DD ainsi que les objectifs fixés pour 2016.

Axes	Objectifs 2015	Performances 2015	Objectifs 2016
Social/Sociétal ⁽¹⁾			
Santé et sécurité	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail ⁽²⁾ < 0,85 pour les collaborateurs et sous-traitants (en excluant la performance des sites de S&B)	1,31 incluant les sites de S&B 1,10 excluant les sites de S&B	Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt de travail: ≤ 1,0 pour les collaborateurs et les sous-traitants
	Amplification de "Take 5" ⁽³⁾ : Chaque division poursuit l'intégration de Take 5 dans ses actions quotidiennes en lançant un nouveau programme qui lui est propre	Réalisé à 100 %	- Lancement des "sommets sécurité" dédiés à l'amélioration du leadership sécurité des Managers fonctionnels - Modification des Universités Sécurité Imerys avec l'intégration d'un module sur le leadership apparent et perçu des Managers
	Renouveler les formations de chaque Directeur de site sur Imerys Safety System	Réalisé à 100 %	Établir une matrice de maturité en matière de sécurité comportementale et de formation des superviseurs
	Lancer une initiative de formation de sensibilisation aux sujets clés de l'hygiène du travail	Réalisé à 100 %	Relancer le club Hygiène Industrielle (HI) du Groupe pour améliorer les audits HI
Ressources Humaines	Mettre à profit le "Graduates Program" (programme de jeunes diplômés) pour réasseoir les objectifs de diversité et commencer à déployer une première série de mesures	Réalisé à 100 %	Déployer une nouvelle série de mesures concernant la Diversité
	Renouveler le "Women's Mentoring Program" après analyse des "pour et contre" du programme actuel	Réalisé à 100 %	
	Créer une initiative Groupe pour les personnes en situation de handicap	Réalisé à 100 %	Signer une Charte de DD avec le Comité d'Entreprise Européen, en incorporant les trois objectifs : diversité, alphabétisation, avantages sociaux
	Mener au moins deux initiatives de formation liées à la sécurité ou à l'excellence opérationnelle auprès des personnels les moins qualifiés dans chacun des pays où au moins 600 collaborateurs sont présents	Réalisé à 57 %	Mener au moins deux initiatives de formation en savoirs de base (alphabétisme, calcul) auprès des personnels les moins qualifiés dans tous les pays dont l'effectif est égal ou supérieur à 300
	Mettre à profit la nomination d'un manager EMOA ⁽⁴⁾ pour réasseoir les objectifs d'avantages sociaux et commencer à déployer une première série de mesures	Réalisé à 100 %	Déployer une nouvelle série de mesures concernant les avantages sociaux
	Dans les zones/pays identifiés comme étant à risques, créer des directives de Groupe concrètes pour les visiteurs, les collaborateurs expatriés et les collaborateurs locaux, en incluant la définition de ce qu'est un pays ou une zone à risque	Réalisé à 100 %	

Axes	Objectifs 2015	Performances 2015	Objectifs 2016
Voisinage des sites du Groupe	- Renforcer la conformité au Protocole "Relations avec les Communautés" ⁽⁵⁾ via la requête d'un autodiagnostic annuel - Lancer une initiative triennale d'incubation de micro-entreprises sur un site pilote de chaque branche du Groupe - Mettre en place 10 projets supplémentaires visant au développement social ou économique local	- Réalisé à 100 % - Réalisé à 80 % - Réalisé à 100 %	- Conduire des revues à distance pour l'amélioration des relations avec le voisinage dans 5 % des mines du Groupe - Lancer une initiative d'incubation de micro-entreprises (suite) - Mettre en place 10 projets supplémentaires visant au développement social ou économique local
Droits de l'Homme et engagements auprès des fournisseurs	- Si plus de 2,5 % des achats de la division proviennent d'un fournisseur disposant de sites de production dans un "pays à risque" ⁽⁶⁾, celui-ci doit confirmer qu'il respecte les Conventions de l'OIT ⁽⁷⁾ sur le travail des enfants et le travail forcé - Définir une politique d'engagement sur la sécurité et l'environnement pour la chaîne d'approvisionnement et déployer des formations pour le réseau d'acheteurs	- Réalisé à 100 % - Non réalisé	Demander une confirmation de standards minimaux sociaux et environnementaux de la part des fournisseurs représentant plus de deux millions d'euros des achats de chaque division
Environnement			
SME	- Audit du Système de Management Environnemental (SME) des 20 sites les plus critiques en se focalisant sur le pilier "conformité" (révision à distance, à moins qu'un audit sur site soit prévu par la matrice des risques) - Initier un autodiagnostic annuel de la conformité environnementale sur chaque site	- Réalisé à 100 % - Réalisé à 100 %	- Conduire une revue à distance de la qualité et la "matérialité" de 10% des objectifs définis dans les fiches de suivi des SME - Créer des critères pour identifier les sites prioritaires par rapport aux émissions de poussière et un programme de soutien
Efficacité des ressources	- Adopter le programme Imerys Industrial Improvement ("I-Cube") ⁽⁸⁾ sur 20 % des sites - Efficacité énergétique : amélioration de 6 % d'ici fin 2017 par rapport à 2014 - Efficacité carbone : amélioration de 6 % d'ici fin 2017 par rapport à 2014 - Mettre en place des plans de gestion des ressources en eau pour les sites où les prélèvements sont les plus importants (> un million m³ en 2014)	- Réalisé à 100 % - En cours - En cours - Réalisé à 100 %	- Adoption du programme "Imerys Industrial Improvement" ("I-Cube") : sur 40% des sites - Efficacité énergétique : amélioration de 6% d'ici fin 2017 par rapport à 2014 (suite) - Efficacité carbone : amélioration de 6% d'ici fin 2017 par rapport à 2014 (suite) - Communiquer en externe sur deux bonnes pratiques en matière de recyclage / réutilisation / diminution
Biodiversité	- Plans de gestion de la biodiversité dans 30 % des sites situés dans ou proches de zones sensibles en matière de biodiversité ⁽⁹⁾ - Rendre publiques deux meilleures pratiques internes sur la conservation de la biodiversité	- Réalisé à 100 % - Réalisé à 100 %	Plan de gestion de la biodiversité dans 100% des sites situés dans ou proches de zones sensibles en matière de biodiversité
Innovation verte	- Produits et procédés comportant un bénéfice pour l'environnement : cinq par an - Quantifier dans les processus d'innovation le pourcentage de projets avec un bénéfice pour l'environnement	- Réalisé à 100 % - Réalisé à 100 %	- Produits et procédés comportant un bénéfice pour l'environnement : cinq par an 25% des projets avec un bénéfice pour l'environnement dans les processus d'innovation - Quantifier dans les processus d'innovation le pourcentage de projets avec un bénéfice pour le recyclage
Gouvernance ⁽¹⁰⁾			
Gouvernement d'entreprise	Appliquer les nouvelles obligations de transparence financière pour les entreprises actives dans l'industrie extractive ⁽¹¹⁾	Réalisé à 100 %	Revoir et amender le règlement intérieur du Conseil pour refléter les modifications annoncées en 2016 du code AFEP-MEDEF applicable aux entreprises françaises cotées



Ethique et conduite des affaires	Rénover la politique antitrust et mettre en place des programmes de formation adéquats sur la conformité	Réalisé à 80 %	Cibler les audits concernant la conformité réglementaire organisé par les Directions de l'Audit Interne et Juridique du Groupe : code de conduite, anti-corruption, antitrust
	Émettre une politique de conformité avec les sanctions internationales contre certains pays et mettre en place des programmes de formation correspondants	Réalisé à 100 %	Émettre une politique Groupe sur la protection des données personnelles
	Déployer des programmes de formation sur la conformité en référence aux politiques nouvelles ou mises à jour en 2014	Réalisé à 90 %	Déploiement : finir la mise en œuvre du programme anti-corruption pour les intermédiaires, revoir les conclusions des audits internes en matière de conformité réglementaire et étendre la couverture des programmes de formation sur la conformité

(1) L'information "Sociétale" du "Grenelle II" est couverte par les aspects Social et Gouvernance du présent Document de Référence 2015.

(2) Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail est calculé par million d'heures travaillées par les collaborateurs et pour les sous-traitants.

(3) "Take 5" est un programme proactif d'analyse et de réduction des risques à réaliser en amont de toute tâche.

(4) "EMOA" signifie Europe, Moyen-Orient et Afrique.

(5) La conformité avec le Protocole "Relations avec les communautés" est requise pour tous les sites du Groupe. Un plan de gestion des relations avec les communautés est formalisé à partir des sites les plus sensibles selon une analyse de risque interne.

(6) La liste des "pays à risque", tels que définis dans les critères d'inclusion FTSE4Good, est établie et révisée périodiquement au vu des événements relatifs aux développements des droits de l'Homme, incluant des rapports fournis par Freedom House, Human Rights Watch et Amnesty International.

(7) "OIT" signifie Organisation Internationale du Travail.

(8) Le programme Imerys Industrial Improvement ("I-Cube") a été lancé au cours du premier semestre 2014 et vise à transformer la performance industrielle du Groupe en un avantage concurrentiel.

(9) Le "Global Reporting Initiative" (GRI) recommande que les sociétés identifient leurs sites localisés dans, ou à proximité de zones protégées, ou de zones non protégées, mais reconnues comme possédant une haute valeur en terme de biodiversité. Imerys se réfère à la base de données mondiale des zones protégées (WDPA), à la liste des zones Natura2000 ainsi qu'à d'autres sources d'informations publiques afin de conduire cette cartographie des zones à "Haute valeur en termes de biodiversité". La base de données WDPA est un projet commun au PNUE et à l'IUCN, produit par UNEP-WCMC et l'IUCN World Commission on Protected Areas qui travaillent en relation avec les administrations et les ONG.

(10) Des données relatives au Gouvernement d'Entreprise plus détaillées aux chapitres 3 et 4 du Document de Référence 2015.

(11) Fait référence à l'amendement à la directive de transparence européenne 2013/50/EU transposé en droit français LOI n°2014-1662 du 30 Décembre 2014. Cette loi exige que toute compagnie publique active dans l'industrie extractive fournisse un rapport annuel sur les paiements effectués aux gouvernements des pays dans lesquelles elle opère

2.2 PERFORMANCES RECONNUES PAR LES AGENCES DE NOTATION

Les performances DD d'Imerys sont évaluées par les grandes agences de recherche et de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Le Groupe reste membre de plusieurs indices d'investissement socialement responsable en 2015 :

- FTSE4Good Index Series** : une série d'indices d'investissement responsable appartenant à FTSE Russell et conçue pour mesurer objectivement la performance des sociétés démontrant de solides pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). "FTSE Russell" est le nom commercial de FTSE International Limited et Frank Russell Company, qui sont membres du groupe London Stock Exchange. Les entreprises membres doivent répondre aux règles rigoureuses d'inclusion et sont évaluées deux fois par an ;
- Euronext Vigeo Europe 120 et Eurozone 120** : fruit du partenariat entre Euronext et Vigeo EIRIS, ces deux indices sont actualisés tous les six mois. Vigeo EIRIS est une agence de recherche ESG de haute renommée, née de la fusion de Vigeo et EIRIS à la fin de 2015. Ils rassemblent les 120 entreprises cotées en bourse évaluées par l'agence en termes de performance sociétale, respectivement dans les pays européens et la zone euro ;

- Ethibel Sustainability Index Excellence Europe** : créé par le Forum Ethibel, cet indice rassemble 200 sociétés inscrites au Registre Ethibel sur la base d'une approche "meilleur du secteur" combinée à des critères d'exclusion éthiques. Le Forum Ethibel est une association indépendante pour l'investissement socialement responsable ;
- Gaïa Index** : créé en 2009 par Ethifinance en partenariat avec IDMidCaps, cet indice rassemble 70 des meilleures sociétés, sélectionnées sur la base des critères ESG parmi un vivier de 230 entreprises françaises ;
- MSCI Global Sustainability Index Series** : ces indices ont été créés par le groupe Morgan Stanley Capital International (MSCI) pour fournir une visibilité à des sociétés ayant une performance ESG élevée. Ces indices utilisent les notations ESG de la société fournies par MSCI avec une expertise interne annuelle de recherche ;
- STOXX® Global ESG Leaders Index** : cet indice offre une représentation des grandes sociétés internationales en termes de critères ESG, sur la base d'une analyse de Sustainability. Il appartient au groupe Deutsche Börse et est révisé chaque année.

3 RESPONSABILITÉ SOCIALE

3.1 SÉCURITÉ ET SANTÉ

G4-DMA / G4-LA8

La santé et la sécurité sont des valeurs essentielles au sein des sites d'Imerys à travers le monde. Par ailleurs, le Groupe considère que le respect des normes de santé et de sécurité est une condition d'emploi et reconnaît qu'une culture dynamique de santé et de sécurité ne peut être développée qu'avec l'implication de tous, dirigeants, salariés, sous-traitants, visiteurs et habitants du voisinage de ses sites.

La Charte sur la Santé et la Sécurité (*voir la "Charte Hygiène et Sécurité" sur www.imerys.com*) a été signée le 28 avril 2011 par le Président-Directeur Général, le jour même de sa prise de fonction. La politique globale EHS du Groupe énonce clairement les exigences en matière d'organisation, de rôles et responsabilités, de communication, de paramètres, et de compétences requises.

Les thématiques de la santé et de la sécurité sont clairement énoncées dans les accords collectifs du travail, définis en collaboration avec les syndicats (près de 69% des salariés d'Imerys sont concernés) aussi bien que dans les contrats de travail individuels. La plupart des sites du Groupe ont mis en place de manière formelle des équipes et/ou comités sécurité composés de membres de l'encadrement des sites et de représentants du personnel pour coordonner les actions d'amélioration dans le cadre d'une approche systémique. Le Groupe n'est toutefois pas encore en mesure de publier le pourcentage total de salariés représentés dans les comités santé et sécurité dans lesquels siègent la Direction et les salariés (G4-LA5), la diversité des programmes sociaux en place dans plus de 50 pays rendant difficile la consolidation des données quantitatives.

3.1.1 PROGRAMME DE SÉCURITÉ

G4-DMA / G4-LA6

Le programme d'amélioration de la sécurité du Groupe est formalisé au sein du Système de Sécurité Imerys (ISS) organisé autour de trois piliers : conformité, amélioration continue et communication/formation.

Conformité : la conformité à la sécurité de chaque site ne se limite pas aux lois et réglementations locales mais également aux politiques, procédures et protocoles EHS du Groupe. Chaque année, l'équipe Audit EHS mène des audits de conformité périodiques sur environ 15 % des sites et évalue la nécessité de réviser les protocoles de sécurité afin de prendre en compte de nouveaux standards industriels. En 2015, un nouveau protocole sécurité (sécurité des chariots élévateurs) a été publié, portant le nombre de protocoles de sécurité à 18. Depuis 2006, les protocoles de sécurité relatifs aux six activités présentant le risque le plus élevé d'accidents graves ont fait l'objet d'efforts spécifiques de formation, de communication et d'implication des responsables de site (programme dit des "Six protocoles critiques").

Amélioration continue : le pilier amélioration continue de l'ISS est principalement constitué des éléments suivants :

- les "indicateurs de sécurité" sont révisés tous les mois à tous les niveaux de l'organisation. Ces révisions font partie intégrante des réunions de travail et des revues de performance menées par différents membres du personnel, depuis les directeurs de sites jusqu'aux cadres dirigeants.

Tous les mois, le Comité Exécutif examine également les résultats sécurité (les accidents graves et les conclusions les plus critiques formulées pendant les audits). Le Conseil d'Administration et le Comité stratégique les révisent durant l'examen périodique des résultats financiers ;

- une "Safety Culture Improvement Team" (SCIT) intervient auprès des sites considérés comme ayant le plus besoin d'aide. Afin de promouvoir une culture proactive de la sécurité et de la santé dans l'ensemble du Groupe. La SCIT définit des mesures correctives en partenariat avec les sites ciblés et suit la bonne réalisation des actions correctives. En 2015, 16 événements SCIT ont été réalisés en complément des audits EHS du Groupe ;
- des "Alertes Sécurité" sont diffusées lorsqu'un accident grave se produit pour en partager les leçons apprises et les causes profondes. L'objectif est d'éviter que des accidents similaires ne se produisent sur d'autres sites d'Imerys. En 2015, environ 15 alertes sécurité ont été diffusées auprès des sites d'Imerys ;
- Imerys considère que la sécurité comportementale est essentielle pour développer une culture de la sécurité efficace. Pour communiquer cette attente aux sites, chaque responsable de site doit confirmer au travers d'une base de données centralisée qu'il (ou elle) a conduit dans le mois au moins une observation des comportements de travail sur son site. De même, l'ensemble des superviseurs doit réaliser au moins une visite sécurité par mois. Un nombre important de sites d'Imerys a mis en œuvre un programme de sécurité comportementale spécifique ou a intégré un facteur comportemental dans les inspections régulières de sécurité ;
- engagée depuis janvier 2014, l'initiative "Take 5" vise à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à la sécurité. Cette bonne pratique consiste à réfléchir à la tâche avant de s'y engager, d'identifier et d'évaluer les risques afférents et d'adopter des mesures correctrices appropriées avant d'effectuer le travail en toute sécurité. En 2015, chaque division a amplifié les efforts engagés pour le déploiement de Take 5. Plus de 80 bonnes pratiques ont été présentées grâce au "Challenge Take 5" organisé au sein du Groupe. Au dernier trimestre de 2015, elles ont été partagées grâce à une campagne de communication ("Take 5 Tuesday") présentant chaque semaine une pratique différente.

Communication/Formation : parmi les outils de communication et de formation du Groupe figurent les Universités Sécurité Imerys (ISU), les séminaires mensuels en ligne, les vidéos, les affiches chocs, les modules de formation à distance sur les initiatives clés, les outils de communication sur la sécurité, ainsi que les séminaires d'intégration (Welcome Sessions) du Groupe. L'ISU a été conçue afin de renforcer la connaissance des directeurs de site sur les différents aspects d'une culture sécurité. Elle intègre des modules de formation portant sur l'évaluation des risques, l'accompagnement des salariés, et les notions de sécurité comportementale ou d'analyse causale. Chaque directeur de site doit désormais participer à une ISU dans les 12 mois suivant son entrée dans le Groupe. Aujourd'hui, l'ISU n'est pas seulement proposée aux directeurs de sites mais également aux superviseurs et aux autres responsables du Groupe. En 2015, neuf ISU ont été organisées sur quatre continents, totalisant environ 320 participants.

En 2015, un parcours de formation lié à la sécurité a été intégré à



IM-Pulse, la solution de formation digitale du Groupe. Élément clé de l'intégration des nouveaux directeurs de site et des managers EHS, cette formation présente les principes et outils de l'approche Sécurité d'Imerys (ISS). Les formations à l'ISS et aux "Six protocoles critiques" sont également disponibles en plusieurs langues sur l'Intranet EHS, accessible à tous les collaborateurs du Groupe.

Indicateurs de performance : Imerys analyse mensuellement ses performances en matière de sécurité grâce à des indicateurs

de suivi des accidents du travail avec arrêt et des accidents de travail sans arrêt. En 2015, un indicateur relatif aux "accidents invalidants" a été ajouté afin d'identifier les accidents graves ayant un impact lourd sur les victimes comme par exemple ceux entraînant une amputation ou plus globalement un handicap. Les programmes de suivi des "presqu'accidents" sont aussi encouragés par le Groupe et sont actuellement en place dans la plupart sites. Reconnaisant les sous-traitants comme faisant partie intégrante du processus de sécurité, Imerys les intègre dans le suivi de ses performances.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de décès, le nombre d'accidents invalidants ainsi que les taux de fréquence et de gravité des accidents survenus au cours des trois dernières années.

	2015	2014	2013
Nombre de décès			
▪ Salariés Imerys	1	1	0
▪ Autres employés ⁽¹⁾	0	0	1
Nombre d'accidents invalidants			
▪ Salariés Imerys	2	1	3
▪ Autres employés	2	2	2
Taux de fréquence ⁽²⁾			
▪ Salariés Imerys	1,27	1,05	1,36
▪ Autres employés	1,40	0,70	1,20
▪ Taux combiné ⁽³⁾	1,31	0,95	1,31
Taux de gravité ⁽⁴⁾			
▪ Salariés Imerys	0,11	0,07	0,08
▪ Autres employés	0,06	0,04	0,05
▪ Taux combiné	0,10	0,06	0,07

(1) Salariés d'une société sous contrat avec Imerys, en charge d'une opération spécifique sur site ou fournissant un service.

(2) Taux de fréquence : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000)/nombre d'heures travaillées.

(3) Le taux combiné concerne à la fois les salariés et les autres employés (sous-traitants).

(4) Taux de gravité : (nombre de jours perdus x 1 000)/nombre d'heures travaillées.

Les données de sécurité de S&B ont été intégrées dans les résultats de performance du Groupe, dès le mois de mars 2015. En décembre 2015, le taux combiné d'accidents du travail avec arrêt de travail s'établissait à 1,31 avec S&B et à 1,10 sans S&B, soit une hausse de 16 % à périmètre comparable par rapport à l'exercice précédent. Cette année, pour la première fois depuis sa création en 2004, le taux de fréquence d'accident avec arrêt de travail a augmenté. Un accident mortel était à déplorer en septembre. Les résultats reflétaient à la fois les challenges de la croissance externe et les opportunités d'amélioration dans le système existant du Groupe. .

A mi-année, pour redresser cet effet négatif des résultats sécurité, le Comité Exécutif a souhaité la mise en place d'un groupe de travail composé de 13 directeurs opérationnels issus de toutes les branches. Les conclusions des travaux menés par le Groupe de travail au troisième trimestre 2015 ont été soumises au Comité Exécutif au mois d'octobre. La première étape du plan d'amélioration ainsi défini consiste en l'organisation de 10 "Sommets Sécurité" entre novembre 2015 et janvier 2016 et impliquant les 200 principaux cadres dirigeants du Groupe. Durant ces "Sommets Sécurité", ces principaux cadres dirigeants ont été formés pour améliorer le leadership sécurité dont ils ont la responsabilité.

Imerys continue de remettre le prix "Millionaires Safety Award" aux sites les plus performants en terme de sécurité évalués selon

les quatre critères suivants : a) avoir totalisé plus d'un million d'heures sans accident avec arrêt, b) n'avoir enregistré aucun décès accidentel au cours des cinq dernières années, c) avoir accompli 100 % des autodiagnostic mensuels des "Six Protocoles Critiques", et d) n'avoir aucun écart de conformité majeur (rouge) aux exigences EHS. Au 31 décembre 2015, 18 sites faisaient partie du "Club des Millionnaires".

3.1.2 VOLET SANTÉ

G4-DMA / G4-LA7

Imerys considère la santé au travail comme une priorité, tant pour ses employés que pour ses sous-traitants. L'exploitation minière et la transformation de minéraux comportent des risques spécifiques tels que la poussière, le bruit et les vibrations. De petites quantités de produits chimiques sont également utilisées pour certains procédés industriels et dans les laboratoires pour l'assurance qualité et la R&D. Certaines activités spécifiques impliquent par ailleurs le déplacement de lourdes charges ou l'accomplissement de tâches répétitives pouvant éventuellement poser des questions d'ergonomie. Imerys a donc défini cinq protocoles de maîtrise des principales expositions. L'équipe EHS du Groupe fournit une formation sur ces cinq protocoles et vérifie systématiquement la conformité des sites avec les protocoles ainsi que les réglementations applicables au travers du programme d'Audit EHS du Groupe.

La plupart des sites européens du Groupe participent à l'Accord pour le Dialogue Social Européen (Social Dialogue Agreement) sur la "Protection de la Santé des Travailleurs par l'observation de bonne pratique dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent". A travers un programme organisé par le groupement NEPSI⁽¹⁾, ces sites ont présenté des aspects spécifiques de la protection des travailleurs. Le quatrième tour de reporting NEPSI s'est terminé le 14 mars 2014 et les résultats correspondants ont été publiés en septembre 2014. Le Rapport de 2014⁽²⁾ a montré que 93 % des collaborateurs potentiellement exposés sont couverts par l'analyse de risque. Le rapport indique aussi que le nombre de travailleurs couverts par la gestion de l'exposition a légèrement augmenté depuis le dernier reporting en 2012. Les sites d'Imerys vont continuer à participer au reporting tout en améliorant l'évaluation des risques pour les salariés potentiellement exposés et en mettant en place les mesures de protection et de contrôle appropriées.

Le "Club Hygiène Industrielle" coordonné par la fonction EHS du Groupe partage les bonnes pratiques relatives à la surveillance, à l'évaluation du risque, et aux mesures d'ingénierie sur les enjeux

de santé au travail tels que la gestion de la silice cristalline alvéolaire, le bruit et la vibration, et l'ergonomie. En 2015, les professionnels de l'hygiène industrielle du Groupe ont revu la "Stratégie de surveillance des poussières au travail" et le "Programme de management du bruit". Deux guides techniques sur le mesurage du bruit et la surveillance de l'exposition au bruit sont aussi disponibles. Les thématiques du management des poussières et de l'ergonomie ont aussi été intégrées dans les évaluations et les processus d'amélioration du programme d'excellence opérationnel du Groupe ("I-Cube"). Par ailleurs en 2015, la formation sur la santé au travail a été améliorée par la création de nouveaux modules de formation disponibles sur ordinateur.

Les maladies professionnelles font l'objet d'un indicateur de reporting dans le système de consolidation des données sur le DD. En 2015, 13 maladies professionnelles ont été reportées au total. 10 de ces cas étaient liés à des questions d'ergonomie. Les trois autres étaient liés à des expositions de long terme au bruit et à la poussière. Des postes aménagés accompagnés d'un traitement médical approprié étaient fournis pour chaque cas.

3.2 RESSOURCES HUMAINES

La mission de la Direction des Ressources Humaines est de créer les conditions pour que le Groupe dispose des moyens humains nécessaires à son développement et pour que son organisation progresse de manière efficace et coordonnée.

Dans le respect des différentes réglementations nationales, elle élabore et met en œuvre des principes et des processus en adéquation avec les modes de gestion décentralisée d'Imerys.

Au sein des branches d'activités, les équipes Ressources Humaines sont responsables de l'intégralité de la fonction, sous la responsabilité hiérarchique du manager opérationnel de leur entité. Afin de renforcer la cohérence des processus et d'assurer le suivi de principes communs, elles ont aussi un lien fonctionnel avec la Direction des Ressources Humaines Groupe. Les Ressources Humaines sont également coordonnées au niveau des principaux pays du Groupe, et désormais au niveau des principales fonctions (Recherche & Développement, Marketing & Commercial, Mines & Industries, Finance).

3.2.1 POLITIQUES RESSOURCES HUMAINES ET DOMAINES CLÉS D'INTERVENTION

G4-13 / G4-42 / G4-51 / G4-52 / G4-EC3 / G4-LA1

La politique Ressources Humaines d'Imerys repose sur les principes suivants :

- partager des règles simples mais structurantes, permettant d'optimiser et d'harmoniser le travail des équipes Ressources Humaines ;
- répondre aux attentes des salariés, notamment en matière de conditions de travail et de sécurité, de protection sociale et de développement professionnel ;
- fournir à l'encadrement des règles de gestion conformes à l'esprit et à l'éthique du Groupe, en particulier en matière de diversité, de dialogue social et de respect d'autrui.

Le Groupe s'engage également à respecter les réglementations en vigueur dans les pays où il est implanté, en particulier en matière d'hygiène et de sécurité, de non-discrimination, de respect de la vie privée, de non-travail des enfants, de rémunération et de temps de travail.

En 2015, le projet "Talent Road Map" a été lancé pour dynamiser l'ensemble des processus Ressources Humaines notamment en matière de développement et ainsi mieux répondre aux enjeux de croissance du Groupe : recrutement, marque employeur, mobilité interne, formation, et gestion des jeunes diplômés et des talents prometteurs.

Les enjeux clés des Ressources Humaines sont les suivants :

- le développement** : favoriser l'accès des postes disponibles aux salariés du Groupe. À cette fin, Imerys s'est doté d'outils communs à toutes les branches et fonctions, comme l'évaluation individuelle annuelle (PAD) et les plans de succession des principaux responsables (OPR).

Le modèle managérial du Groupe, "Leadership behaviors", a été redéfini et sera déployé en 2016 pour devenir la référence du Groupe dans l'appréciation du potentiel des collaborateurs et de leurs performances.

La mobilité et la promotion interne sont des priorités pour les équipes Ressources Humaines. Elles sont coordonnées lors de comités dédiés réguliers. En 2015, plus de 50 nouvelles progressions de carrières sont intervenues parmi les 250 cadres qui composent les équipes dirigeantes du Groupe.

Suite à l'acquisition du groupe S&B, plus de 1 600 personnes réparties dans 22 pays ont rejoint le Groupe. L'intégration de ces nouveaux collaborateurs s'est traduite par de nouvelles opportunités de carrières et a permis d'accroître la mobilité et les promotions internes, notamment dans la division Additifs de Performance pour la Métallurgie nouvellement créée ;

(1) NEPSI : Réseau européen composé d'employés et d'associations d'entreprises européennes ayant signé l'accord européen.

(2) Cela fait référence au "Rapport 2014 sur l'application de l'accord" publié sur le site Internet de NEPSI en novembre 2014.



- **la formation** : permettre à chacun de développer ses talents et favoriser le partage des meilleures pratiques.

Imerys Learning Center (ILC), la structure de formation du Groupe, a dispensé près de 9 300 heures de formation au travers d'une quarantaine de sessions sur l'ensemble de l'année. ILC conçoit et déploie les programmes de formation sur les fondamentaux du Groupe, notamment en géologie, finance, management, gestion de projet et marketing industriel. Par ailleurs, une nouvelle session du programme de formation réservé aux cadres à fort potentiel et organisé en partenariat avec l'INSEAD s'est tenue en 2015.

En 2015, la plateforme d'apprentissage à distance, en e-learning, "IM-Pulse" a été déployée auprès de 1 000 collaborateurs. Les parcours d'apprentissage proposés mettent l'accent sur l'efficacité professionnelle, la diversité, le management et la sécurité.

Afin d'intensifier les efforts du Groupe en matière de sécurité, un programme sur l'engagement des managers pour la sécurité a été initié au plus haut niveau du Groupe et se poursuivra en 2016 ;

- **les rémunérations et avantages sociaux** : mettre en œuvre des dispositifs coordonnés, compétitifs, tenant compte des résultats de l'entité dans laquelle travaillent les salariés et de la performance individuelle.

Les revues de salaires annuelles sont étroitement encadrées par la Direction des Ressources Humaines. Pour valoriser la performance au sein du Groupe, Imerys vise une approche partagée et cohérente. Si la compétitivité au niveau local est privilégiée, la revue des salaires de base s'appuie sur une discipline financière rigoureuse et est étayée par des études sectorielles et régionales. Par ailleurs, les entités des différents pays dans lesquels le Groupe opère alignent de plus en plus leurs pratiques de rémunération sur les meilleurs standards internationaux.

En 2015, le Groupe a réalisé une étude sur 44 pays, soit les deux tiers des effectifs, pour évaluer les couvertures sociales des salariés et a initié des plans d'actions pour s'assurer de la mise en œuvre de plans de protection sociale compétitifs dans l'ensemble des pays où il intervient.

Par ailleurs, en Angleterre, le gel du régime de retraite à prestations définies a été finalisé. Le Comité des retraites du Groupe (Group Pension Committee) a entrepris, en Angleterre et aux Etats-Unis notamment, une démarche pour optimiser la gestion financière des actifs destinés à couvrir les engagements de retraite passés ;

- **les relations sociales** : développer des relations constructives avec le personnel et ses représentants dans le respect des règles locales :

- le Comité d'Entreprise Européen (CEE) couvre les salariés de 21 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse. Une délégation salariale de 15 membres se réunit une fois par an en séance plénière. Le Bureau, composé de cinq membres, se réunit au moins deux fois par an ;

- la nécessité d'améliorer l'efficacité des activités d'Imerys peut conduire à des restructurations et à des suppressions de postes. Dans de telles situations, la politique du Groupe est de donner la priorité à la recherche de solutions de reclassement interne et à la mise en place de formations de reconversion et de formules d'accompagnement pour la recherche d'un emploi ou la réalisation d'un projet personnel ;

- **la communication interne** : informer les collaborateurs sur les activités du Groupe et sa stratégie, développer l'adhésion des collaborateurs et contribuer au renforcement de la marque Imerys :

- l'intranet est la première source d'information du Groupe. Les collaborateurs y trouvent des informations sur l'actualité des activités (via la lettre électronique "Headlines"), les programmes transversaux (par ex. : le programme d'excellence opérationnelle), les offres d'emploi, les nominations, les acquisitions, des outils pratiques et l'accès à des sites thématiques (ex. : sécurité) ;

- Un magazine "papier" est aussi diffusé à tous les collaborateurs du Groupe ; il met par exemple en exergue les vainqueurs du concours annuel interne sur les meilleurs projets en matière de développement durable ;

- des séminaires d'intégration "Welcome Sessions" sont régulièrement organisés pour les nouveaux managers. Ces rencontres, déjà mises en place en Europe, aux États-Unis, en Chine, en Inde et au Brésil, ont été étendues à l'Asie du Sud-Est en 2015.

- le réseau social interne "Chatter" poursuit son déploiement par la création de communautés professionnelles spécialisées ;

- **le Reporting Ressources Humaines** : couvrir l'ensemble du périmètre du Groupe avec des indicateurs très détaillés (traduits en cinq langues) concernant notamment les effectifs mensuels par pays, par type de contrat et par activité, la formation professionnelle, le handicap, la structure d'âge et l'ancienneté.

3.2.2 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

G4-9 / G4-10 / G4-11 / G4-13 / G4-EC3 / G4-DMA / G4-LA1 / G4-LA6 / G4-LA9 / G4-LA10 / G4-LA12 / MM4

Emploi

	2015	2014	Évolution 2014/2015
Effectif inscrit	16 130	14 900	+8%
▪ dont effectif permanent	15 356	14 179	+8%
▪ dont effectif temporaire	774	721	+7%
Intérim et sous-traitance métier	3 553	3 237	+10%
Effectif total au 31 décembre	19 683	18 137	+9%

La progression de l'effectif du Groupe s'explique notamment par les faits marquants suivants :

- l'acquisition du groupe S&B, intégré dans la branche Filtration & Additifs de Performance (1 640 employés) ;
- l'acquisition de l'activité Carbonates de Calcium Précipité (PCC) de Solvay, intégrée dans la division Carbonates (189 employés) ;
- l'acquisition de Matisco, intégré dans la division Toiture (73 employés) ;
- la restructuration de la division Solutions pour l'Exploitation Pétrolière suite à la chute du marché des proppants céramiques aux Etats-Unis (109 employés).

Effectifs par branche

	2015	Part de l'effectif inscrit 2015	2014
Solutions pour l'Énergie & Spécialités	4 870	30%	4 958
Filtration & Additifs de Performance	3 925	24%	2 518
Matériaux Céramiques	4 278	27%	4 269
Minéraux de Haute Résistance	2 728	17%	2 841
Holding	329	2%	314
Total	16 130	100%	14 900

Suite à l'intégration des activités du groupe S&B, l'effectif de la branche Filtration & Additifs de Performance représente désormais un quart de l'effectif total.

Effectifs par zone géographique

	2015	Part de l'effectif inscrit 2015	2014
Europe de l'Ouest	7 181	45%	6 239
▪ dont France	2 664	17%	2 559
États-Unis / Canada	2 609	16%	2 603
Pays émergents	6 131	38%	5 851
Autres (Japon / Australie)	209	1%	207
Total	16 130	100%	14 900

Les acquisitions de l'année ont renforcé les effectifs du Groupe en Europe de l'Ouest, principalement en Allemagne, en Grèce et dans une moindre mesure en France.

Effectifs par famille d'emplois

	2015	Part de l'effectif inscrit 2015	2014
Opérations - Production - Fabrication	10 588	66%	9 832
Logistique - Achats	729	4%	623
Recherche et Développement - Géologie	709	4%	672
Ventes & Marketing	1 533	10%	1 396
Fonctions Support & Administration	2 571	16%	2 377
Total	16 130	100%	14 900

La répartition de l'effectif du Groupe par famille d'emplois a peu évolué en 2015.



Mouvements du personnel

	2015	2014
Variation nette de l'effectif permanent (hors effet de périmètre)	(679)	(919)
▪ Recrutements externes	1 109	1 176
▪ Licenciements (économiques et non économiques)	(969)	(1 118)
▪ Départs volontaires, retraites et autres causes de départs	(819)	(977)
Turnover	5,5%	6,7%
Variation nette de l'effectif temporaire (hors effet de périmètre)	31	143
Fusions/Acquisitions - Cessions	1 878	(129)
Variation de l'effectif inscrit	1 230	(905)

Le turnover, tel qu'indiqué ci-dessus, s'analyse comme le nombre de départs volontaires, retraites et autres causes de départs sur l'année, rapporté à l'effectif moyen de l'année, pour les seuls contrats à durée indéterminée. Il est en baisse par rapport à 2015.

Plus de 320 mouvements internes ont permis de pourvoir des postes dans le Groupe, dont 50 postes dans les équipes dirigeantes des entités opérationnelles ou fonctionnelles.

Diversité

Proportion de femmes dans le Groupe

	2015	2014	Évolution 2014/2015
Part des femmes dans le groupe	17,0%	16,7%	+2%
Part des femmes parmi le management	15,2%	15,0%	+1%

La proportion de femmes dans le total des effectifs du Groupe et dans les équipes dirigeantes augmente légèrement par rapport à 2014. Elle reste encore marginale dans la catégorie "ouvriers" (6,2 % en 2015).

Emploi des personnes en situation de handicap

	2015	2014
Nombre d'employés en situation de handicap	220	198
Pourcentage de l'effectif inscrit en situation de handicap	1,4%	1,3%

L'Europe (dont la législation favorise le reporting de cet indicateur et facilite l'intégration de salariés handicapés) présente la majorité des collaborateurs déclarés en situation de handicap (162, soit 2,3 % de l'effectif de l'Europe de l'Ouest).

Âge et ancienneté

	2015	2014
Part de l'effectif permanent par tranche d'âge		
Moins de 30 ans	11%	12%
De 30 à 39 ans	25%	26%
De 40 à 49 ans	30%	29%
De 50 à 54 ans	16%	16%
Plus de 55 ans	18%	17%
Part de l'effectif permanent par ancienneté		
Moins de 10 ans	48%	49%
Plus de 10 ans	52%	51%
▪ dont plus de 20 ans	27%	26%

Dans les pays émergents, la moitié des salariés employés par le Groupe est âgée de moins de 40 ans. Dans le reste du monde cette proportion est d'un tiers.

Relations industrielles et sociales

Taux d'absentéisme par zone géographique	2015	2014
Europe de l'Ouest	4,38%	3,91%
États-Unis / Canada	1,16%	1,48%
Pays émergents	2,18%	2,98%
Autres (Japon / Australie)	2,00%	2,10%
Group	2,78%	2,88%

En 2015, 352 heures (1 063 en 2014) ont été perdues pour faits de grève du personnel.

Dans chaque pays où il opère, le Groupe respecte les exigences réglementaires et met tout en œuvre pour suivre les "bonnes pratiques" en matière d'organisation du travail. La mise en place de ces politiques ressources humaines et les risques identifiés sont intégrés dans le périmètre des audits internes.

Une enquête réalisée fin 2015, portant sur la quasi-totalité de l'effectif du Groupe, a montré que 69 % des salariés d'Imerys entrent dans le champ d'un accord collectif de travail sur des thèmes relevant notamment de l'organisation et de la durée du travail ou des rémunérations et avantages sociaux.

Formation

	2015	2014	Variance 2014/2015
Nombre de salariés formés	12 332	10 208	+21%
Nombre d'heures de formation dispensées par an	260 941	221 426	+18%
Nombre d'heures dispensées par catégorie de formation			
▪ Environnement, Hygiène & Sécurité	125 282	113 873	+10%
▪ Expertise	103 160	78 586	+31%
▪ Management	32 499	28 967	+12%

Le nombre de salariés formés a significativement progressé en 2015 : plus des trois quarts des salariés du Groupe ont bénéficié d'au moins une formation dans l'année. En effet, de nombreuses formations d'expertise technique et de management des opérations ont été mises en place dans le cadre du programme de renforcement de l'excellence opérationnelle.

3.3 RELATIONS AVEC LE VOISINAGE DES SITES DU GROUPE

G4-EC1 / G4-EC7 / G4-EC8 / G4-DMA / G4-SO1 / MM5

Le voisinage des sites d'Imerys comprend divers groupes : propriétaires fonciers et exploitants, entrepreneurs locaux, collaborateurs et leurs familles, écoles et associations, autorités administratives, communautés locales ou ethniques et organisations non-gouvernementales. La structure organisationnelle du Groupe basée sur une grande autonomie décisionnelle de ses sites est idéale pour gérer les relations avec le voisinage. Chaque entité peut ainsi librement s'adapter aux valeurs, aux contraintes et aux attentes locales. Dans le cadre de son protocole "Relations avec les communautés", Imerys délègue officiellement sur chaque site la responsabilité de ces relations à la plus haute autorité ayant la charge des affaires courantes du site. Le protocole requiert que chaque site établisse des priorités par une cartographie des parties prenantes, définisse des plans d'action pertinents, et mettent en œuvre des revues périodiques. Disponible en sept langues, ce protocole encourage un dialogue constructif avec les parties prenantes. Une réponse appropriée à toutes les plaintes recevables émanant des parties prenantes est faite par les responsables de site.

Afin d'accompagner les sites dans le déploiement du Protocole "Relations avec les communautés", une "Boîte à Outils des Relations avec les Communautés" est disponible sur le site intranet du Groupe. 73 % des sites du Groupe ont formalisé leur propre plan de relations avec les communautés (contre 45 % en 2014). L'équipe d'Audit EHS vérifie la mise en œuvre du protocole de relations avec les communautés et émet des recommandations durant les audits EHS de conformité.

Les sites du Groupe ont généré de nombreux projets pour répondre aux besoins des communautés locales. Au total, 631 projets ont fait partie du programme de Challenge sur le DD durant les 11 dernières années, et environ un tiers de ces projets a été lié aux relations avec le voisinage des sites. Dans le cadre du Challenge de DD 2015, 51 des 98 projets présentés concernaient ces relations avec le voisinage des sites :

- 20 projets ont contribué au développement économique et social local. Un programme d'incubation de micro-entreprises (IME) a également été lancé à la fin de l'année 2015 et un guide pour favoriser l'entrepreneuriat et aider les petites entreprises issues des communautés locales a été publié ;



- 18 projets soutenant la formation et l'éducation étaient également soumis. Ces projets portaient sur les axes de priorité suivants : développement des savoirs de base (alphabétisation, calcul), intégration professionnelle des jeunes adultes, éducation des femmes et des jeunes filles. Ces initiatives sont cohérentes avec la stratégie de mécénat du Groupe. Pour plus d'informations, voir la section 1.4.2 du présent Rapport.

Par ailleurs, des initiatives en matière de santé publique sont, le cas échéant, incluses dans les plans de relations avec les communautés. Par exemple, depuis 2004 Imerys Afrique du Sud a développé une approche unique et participative de gestion des enjeux du VIH/SIDA ; le champ d'action s'était élargi aux enjeux de bien-être en 2015.

Le tableau ci-après présente certains exemples des bonnes pratiques en 2015.

Projets porteurs des meilleures pratiques sur les communautés locales en 2015

Nom du projet	Branches	Pays	Description
Formation de la communauté avoisinant les sites	Solutions pour l'Energie & Spécialités (ESS)	Mexique	Imerys a mis en place un programme de formation permettant aux habitants des sites d'acquérir de nouvelles compétences. Ce programme a été bénéfique aux individus concernés en termes d'employabilité dans la communauté.
Distribution d'eau propre aux familles à faible revenu	Filtration & Additifs de Performance (F&PA)	Inde	Une réelle étude de cas combinant les atouts et savoir-faire principaux de la division pour offrir un traitement de l'eau et des systèmes de stockage à coûts réduits aux ménages des pays en développement. Ce qui a également répondu à un besoin significatif du marché.
Amélioration des conditions de vie des orphelins	Filtration & Additifs de Performance (F&PA)	Chine	Des volontaires parmi les salariés d'Imerys ont contribué à l'amélioration de l'environnement éducatif et des conditions de vie des orphelins de la TMI Children's Hope House (orphelinat local).
Bateau hôpital "Luz na Amazônia" (Lumière dans l'Amazonie)	Matériaux Céramiques (CM)	Brésil	Le partenariat adopté dans ce programme unique a sans nul doute eu un impact positif sur de nombreuses personnes, grâce à l'équipe sur le bateau hôpital qui a apporté des services médicaux essentiels, souvent considérés comme acquis.
Projet Dignité	Minéraux de Haute Résistance (HRM)	République d'Afrique du Sud	En partenariat avec une organisation non gouvernementale, Imerys a fourni des serviettes périodiques à des écolières défavorisées aux alentours d'un de ses sites, leur donnant l'opportunité de réussir leur scolarisation avec dignité.
Activités des journées des minéraux	Toutes	Monde	Environ 25 sites d'Imerys ont rejoint l'édition 2015 des Journées européennes ou nord-américaines des minéraux. A cet effet, ils ont soutenu ou organisé des activités avec les communautés locales, comme : une chasse au trésor sur le site de Milos en Grèce (F&PA), un festival du marbre au Marble Hill aux Etats-Unis (ESS), une Journée Imerys à Capim au Brésil (CM), et une journée "porte ouverte" à Glomel en France (HRM).

Une base de données d'environ 60 études de cas de bonnes pratiques a été développée depuis 2009. Cette base est consultable par tous les salariés via l'Intranet du Groupe. Certaines des meilleures pratiques ont été compilées dans un court film documentaire visualisable par toutes les parties prenantes sur le site web d'Imerys et sur la chaîne Youtube "Imerys Replay".

Pour plus d'informations, voir <https://www.youtube.com/user/ImerysReplay>.

3.4 DROITS DE L'HOMME

G4-56 / G4-57 / G4-58 / G4-LA12 / G4-LA14 / G4-LA15 / G4-LA16 / G4-DMA / G4-HR1 / G4-HR6 / G4-HR10 / G4-HR24

Le Groupe affirme dans la Charte de DD et le Code d'Ethique et de Conduite des Affaires qu'il soutient la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aspire à la conformité aux principales conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le Directeur Juridique du Groupe est chargé de faire appliquer les politiques et les programmes de conformité dans ce domaine ; le Directeur des Ressources Humaines traite le sujet du respect des normes de l'OIT et le Directeur Innovation, Recherche, Technologie et Support Business assure la prise en compte de cette conformité dans les activités d'achat et la chaîne d'approvisionnement. La Direction de l'Audit et du Contrôle Interne et la Direction EHS incluent cette revue de conformité dans leurs programmes d'audit. En 2015, aucun incident en la matière n'a été identifié par les programmes d'audit interne. Le

procédé de reporting et de suivi d'enjeu potentiel lié aux droits de l'Homme est inclus dans le Code d'Ethique et de Conduite des Affaires.

Pour plus d'informations, voir la section 5.1 du présent Rapport.

Le Groupe ne dispose pas d'un service téléphonique de lanceurs d'alerte mais dispose de règles claires "non punitives" respectant la vie privée et la confidentialité. En 2015, aucun cas de violation des droits de l'Homme n'a été reporté.

Les règles et progrès spécifiques liés à la liberté syndicale, la diversité, le travail des enfants et le travail forcé, domaines clés des droits de l'Homme sont exposés ci-dessous :

- **Liberté syndicale et droit aux négociations collectives** : dans sa politique de relations sociales, le Groupe affirme son engagement face au respect des lois et réglementations en vigueur relatives aux accords sur la liberté d'association, le droit d'adhérer à un syndicat et de signer des accords collectifs. Imerys est convaincu que ces lois et réglementations sont le reflet des concepts fondamentaux énoncés dans les conventions 87, 98 et 135 de l'OIT. Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys reconnaît également le droit à la liberté d'association et le droit aux négociations collectives. La garantie de l'application de ces engagements est assurée par le réseau de professionnels de la Direction des Ressources Humaines déployés sur tous les sites du Groupe. A fin de 2015, la couverture par les conventions collectives (CC) est restée stable : environ 69 % des salariés. Ces conventions collectives incluent fréquemment des sujets comme la santé et la sécurité, l'organisation du travail, les heures de travail, la formation, la rémunération et les avantages sociaux, et l'égalité des chances.
- **Diversité, non-discrimination et égalité des chances** : la Charte de la Diversité du Groupe fonde son engagement pour la promotion d'une plus grande diversité, aussi bien que son engagement pour l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations. Depuis 2013, des programmes favorisant la diversité ont été mis en place dans la plupart des principaux pays dans lesquels le Groupe est implanté. A titre d'exemple, à fin 2015, 20 nationalités différentes sont recensées au siège social à Paris. Le Groupe a déployé une série de mesures liées à la diversité et a renouvelé son programme de mentorat des femmes en 2015. De nombreux projets soutenant l'intégration des personnes handicapées ont également été mis en œuvre cette année. Par exemple, un site grec soutient l'entreprise coopérative sociale de Myrtillo

qui gère un restaurant employant des personnes issues de groupes sociaux vulnérables ; le siège d'Imerys à Paris a signé un contrat de service de recyclage du papier avec une entreprise sociale employant des personnes handicapées. En 2015, le Groupe dans son ensemble employait 220 personnes présentant un handicap.

Pour plus d'informations, [voir la section 3.2 du présent Rapport](#).

- **Travail des enfants et travail forcé** : Imerys intègre les questions relatives au travail des enfants et au travail forcé à l'évaluation des nouveaux projets et à l'audit interne des activités existantes. Des protocoles relatifs à l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé sont en place depuis 2009, et ces protocoles sont la base des activités d'audit. En 2015, chacune des divisions du Groupe devait déterminer si plus de 2,5 % des achats concernaient des biens produits dans un des "pays à risque", tels que définis dans les critères d'inclusion du FTSE4Good⁽¹⁾. Si tel était le cas, la division devait obtenir une confirmation écrite du fournisseur sur sa conformité avec les conventions de l'OIT sur le travail des enfants et le travail forcé. Cinq fournisseurs ont été identifiés et ont fourni leur déclaration écrite de conformité.

Imerys reconnaît également l'importance des droits des populations indigènes (G4-MM5). Plusieurs de ses sites sont situés en Afrique du Sud et au Zimbabwe. Imerys South Africa Pty Ltd (ISA) est conforme à la législation "Broad-Based Black Economic Empowerment" (B-BBEE). Le tableau de bord B-BBEE d'ISA est actuellement au Niveau Trois, ce qui signifie une conformité avec tous les critères acceptables pour les sept piliers : propriété, contrôle du management, équité en matière d'emploi, développement des compétences, achats préférentiels, développement d'entreprise et développement socio-économique.

3.5 GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS

G4-DMA / G4-EN27 / G4-PR1 / G4-PR3

Imerys s'engage à fournir des produits de haute qualité à ses clients, aussi bien qu'aux utilisateurs finaux. La conformité aux principaux règlements et normes sur la gestion responsable des produits est gérée par les divisions sur les différents marchés. Le Groupe dispose également d'une politique de Fiche de Données de Sécurité (FDS) pour ses produits et coordonne le support technique lorsque nécessaire.

Pour ses produits fabriqués en Europe ou importés en Europe, le Groupe applique la directive communautaire européenne REACH (Regulation, Evaluation and Authorization of Chemicals). Selon cette directive, les "minéraux présents dans la nature" sont exemptés d'enregistrement, ce qui réduit considérablement l'impact de ces réglementations sur Imerys et ses clients. L'enregistrement des produits non exemptés a été réalisé par le

Groupe. Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement GHS/CLP⁽²⁾ les substances mises sur le marché européen par les sociétés du Groupe ont fait l'objet d'analyses de risque supplémentaires. En conséquence, les quelques substances classées comme dangereuses ont fait l'objet d'une notification de classification auprès de l'agence européenne des produits chimiques (ECHA).

Fin 2015, environ 84 % des sites du Groupe étaient certifiés ISO 9001 (Système de Management de la Qualité). Au Brésil, un nouvel outil informatique de publication de la FDS (Fiche de Données de Sécurité) pour plus de 150 produits a été déployé, pour répondre aux exigences du Système Général Harmonisé (SGH).

(1) La liste des "pays à risque" définis par les critères d'inclusion du FTSE4Good est rédigée et révisée périodiquement à la lumière de l'évolution des droits de l'Homme, incluant des données de pays et des rapports du Freedom House, Human Rights Watch et Amnesty International.

(2) GHS/CLP : Globally Harmonized System/Classification, Labeling and Packaging of chemicals - Système mondial harmonisé pour la classification, l'étiquetage et le conditionnement des produits chimiques.

4 GESTION RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT

4.1 SYSTÈMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

G4-DMA

Imerys demande à chacune de ses activités de se doter d'un Système de Management Environnemental (SME) permettant l'identification et le contrôle des risques environnementaux. Les standards exigés de l'ensemble des activités du Groupe en matière de SME font l'objet d'un protocole environnemental spécifique, organisé autour de huit piliers reprenant les principaux éléments des normes internationales de certification, et comprenant les éléments majeurs des normes internationales liées à la représentation, la formation, les procédures d'urgence et les audits.

Depuis 2010, Imerys s'est assuré du respect des exigences du protocole SME par 100 % de ses sites⁽¹⁾ grâce à la mise en place et le suivi d'une procédure d'auto-évaluation. Un tableau de bord d'auto-évaluation des SME est présenté trimestriellement à la Direction Générale et donne un aperçu des principaux risques environnementaux du Groupe (aspects et impacts prioritaires) ainsi que des objectifs et cibles engagés chaque année pour contrôler ces risques opérationnels. Le tableau ci-contre récapitule les thématiques environnementales prioritaires présentées avec des mesures de contrôle, présentées par les sites d'Imerys dans leurs tableaux de bord SME en 2015.

En 2015, une exigence sur une évaluation annuelle de la conformité environnementale a été rajoutée dans le protocole SME. Ainsi, chaque site devait réaliser une auto-évaluation de sa conformité environnementale et reporter la situation une fois terminé. Une revue à distance est également conduite par cabinet de conseil indépendant sur 20 sites critiques. Par ailleurs, le Groupe a initié un projet plus large visant à assurer que les documents réglementaires relatifs aux terrains, permis et autorisations (LPP - Lands, Permits and Permissions) sont archivés de manière fiable et facilement accessibles au niveau du Groupe.

Le Groupe a également structuré un processus interne de reporting et d'enregistrement de cinq types d'incidents environnementaux qui doivent être systématiquement signalés, incluant toute inspection non routinière, enquête, ou notification

Priorités environnementales (2015)	% de sites concernés
Émissions atmosphériques	31 %
Énergie & GES	14 %
Déchets	13 %
Consommation d'eau	12 %
Bruit & Vibration	8 %
Effluent	7 %
Biodiversité & Restauration du sol	5 %
Substances dangereuses	4 %
Autorisations réglementaires	3 %
Efficacité des minéraux	1 %
Autres	2 %
Total	100% (253)

de non-conformité provenant d'un organisme de réglementation environnementale.

Pour confirmer le respect et la conformité avec les protocoles du Groupe, les sites sont audités à intervalles réguliers. En 2015, 34 audits EHS du Groupe ont été réalisés. Un récapitulatif des principales conclusions d'audit et des incidents environnementaux pertinents est présenté trimestriellement au Comité Exécutif.

Outre les exigences du SME, le Groupe encourage la certification ISO 14001 et SMEA (Système de Management Environnemental et d'Audit). Le nombre total des sites certifiés ISO 14001 ou SMEA a augmenté en 2015 pour atteindre 42 % des sites d'Imerys (contre 38 % en 2014).

Le tableau ci-dessous présente le nombre de sites d'Imerys disposant d'un SME.

Nombre de sites	2015	2014	2013
Certifiés ISO 14001 ou EMAS	106	81	81
Sites disposant du SME à 8 piliers d'Imerys	147	131	148
Total (ISO 14001/EMAS et SME à 8 piliers d'Imerys)	253	212	229
Sites tenus de mettre en place un SME	253	212	229

4.2 GESTION DES RESSOURCES

4.2.1 UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES MINÉRALES

G4-DMA / G4-EN1 / G4-EN2

19 des minéraux industriels qu'Imerys transforme sont issus de ses propres réserves minérales, tandis que 10 autres minéraux ou minéraux dérivés sont achetés à l'extérieur. Le Groupe

s'efforce d'améliorer ses rendements et de réduire ses déchets en s'appuyant sur les approches suivantes :

(1) Les sites nouvellement acquis ou construits doivent établir un SME fondamental dans les 12 mois suivant l'acquisition ou la mise en exploitation.

- **établir et maintenir une gestion efficace des réserves et des ressources minérales** : en 2015, la Direction Géologie et Mines du Groupe a défini une Politique de Planification Géologique et Minière. Les principes de cette politique sont repris dans une série de procédures et protocoles. Chaque site minier doit avoir un "Plan minier à long terme" (LOM : Life Of Mine Plan) et créer un plan quinquennal d'extraction détaillé. Cette approche formalisée permet au Groupe de mieux gérer l'extraction et l'utilisation de ses ressources minérales ainsi que de réduire la variabilité des tonnages, de la qualité ou des coûts. En décembre 2015, tous les sites miniers pertinents avaient établi leur LOM en accord avec la politique du Groupe et les procédures associées. Environ 96 % des LOM ont été validés par la Direction Géologie et Mines du Groupe. Pour plus d'informations, [voir la section 1.3 du Document de Référence 2015](#) ;
- **optimiser l'utilisation des matières premières grâce à une gestion industrielle robuste** : engagé en 2014, le programme d'excellence opérationnelle "I-Cube" contribue à l'objectif que le Groupe s'est fixé de transformer sa performance industrielle en un avantage compétitif. Ce programme a construit un réseau d'experts et de "champions" et développé une série de documents techniques et

fonctionnels normalisés pour optimiser le partage de connaissance entre les sites du Groupe. Dans le cadre de ce programme, le taux de récupération des minéraux et des matériaux est l'un des indicateurs opérationnels standard suivi ; des opportunités d'amélioration de l'utilisation des matières premières sont régulièrement identifiées. A fin 2015, le programme "I-Cube" avait été déployé dans environ 50 sites clés représentant plus de 50 % du chiffre d'affaires du groupe. Pour plus d'informations, [voir la section 1.2.3 du Document de Référence 2015](#) ;

- **rechercher des opportunités de recyclage et/ou réutilisation des matériaux de faible qualité et des résidus** : les améliorations technologiques et les nouvelles applications rendent possible la transformation des matériaux de faible qualité, des résidus et des déchets en ressources commercialisables. De nombreux projets ont été lancés par les sites d'Imerys pour recycler et/ou réutiliser ces matériaux et résidus, et ont permis de générer de nouvelles ventes. Par exemple, en 2015, un site de production de kaolin au Royaume Uni a commencé à récupérer des matériaux dans son ancienne carrière de Parkandillick transformée en bassin de décantation de minéraux en suspension. Plus de 620 kt de produits finis ont ainsi été produites.

Le secteur des minéraux industriels travaille également en partenariat avec les industries en aval sur des procédés permettant d'augmenter la recyclabilité. En 2013, l'Association pour les Minéraux Industriels (IMA) a étudié des données publiques sur les taux de recyclage et conclu que 40 à 50 % de l'ensemble des minéraux utilisés en Europe sont recyclés dans des matériaux tels que le verre, le papier, le plastique ou bien encore le béton. Certains des résultats de l'étude publiée en mai 2013 sont présentés ci-dessous⁽¹⁾.

Minéral	Silice	Chaux	Feldspath	Talc	Carbonate de calcium	Bentonite
Taux de recyclage	73%	68%	60%	58%	50%	49%

Le Groupe envisage de continuer ses efforts d'innovation en faveur d'une plus grande recyclabilité de ses produits minéraux tout au long du cycle de vie des produits finis.

Pour plus d'informations, [voir la section 1.8 du Document de Référence 2015](#).

4.2.2 EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les besoins d'Imerys en énergie sont importants, notamment lors des opérations thermiques de transformation des minéraux (chauffage, séchage, frittage et calcination) et d'extraction minière utilisant des engins lourds (forage, excavation, broyage et transport). Le Groupe s'est engagé à utiliser autant que possible des sources d'énergie renouvelable et à faible intensité de carbone, en vue de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les initiatives du Groupe en matière d'énergie sont conduites en collaboration avec différentes fonctions : Directions Industrielle, Géologie et Mines, EHS et Achats. La Direction Industrielle et la Direction Géologie et Mines aident les sites à identifier les opportunités par la diffusion des meilleures pratiques et fournissent le soutien nécessaire à l'optimisation de l'efficacité des procédés et des équipements sur les sites miniers. Un responsable Énergie continue à surveiller les progrès des projets liés à l'énergie au sein de la Direction Industrielle. Les projets représentant un investissement significatif sont également revus à l'échelle du Groupe pour s'assurer de leur adéquation avec la stratégie énergétique d'Imerys.

G4-DMA / G4-EN3 / G4-EN5 / G4-EN6 / G4-EN7

Les leviers de l'optimisation de l'efficacité énergétique du Groupe incluent principalement :

- **analyse de la variation de la consommation d'énergie et identification des priorités d'amélioration** : le Groupe suit mensuellement les données de consommation d'énergie et de production et une analyse de l'efficacité énergétique est intégrée aux revues trimestrielles des résultats financiers des divisions depuis 2014. Un Rapport Énergétique du Groupe est désormais remis trimestriellement aux principales parties prenantes internes, y compris le Comité Exécutif. Ce rapport fait état des statistiques énergétiques du Groupe, de l'évolution de l'efficacité énergétique de chaque division, et de l'interprétation des variations favorables et défavorables. L'analyse des écarts permet au Groupe de suivre les tendances relatives, d'identifier les opportunités d'amélioration et d'établir rapidement des plans d'action. Des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique ont été développés en 2015 sur 11 sites pilote couvrant plus de 30 % de la consommation énergétique totale du Groupe. Pour plus d'informations, [voir le rapport énergétique et les normes d'analyse dans les "Méthodologies de Reporting de DD" sur \[www.imerys.com\]\(http://www.imerys.com\)](#) ;

(1) Fiche de recyclage de l'IMA-Europe : <http://www.ima-europe.eu/content/ima-recycling-sheets-full>.



- **amélioration de la gestion de l'énergie et des pratiques à travers le programme "I-Cube"** : les documents techniques et fonctionnels standardisés développés dans le cadre du programme "I-Cube", fournissent des matrices de maturité afin d'identifier les possibilités d'amélioration au niveau de la production, de la maintenance, de la qualité et de la logistique. La communauté d'experts industriels a également introduit un partage de connaissance et des bonnes pratiques dans ces documents en matière d'utilisation de l'énergie dans les installations, la manipulation d'engins mobiles lourds et les moteurs qui tournent au ralenti ont été réalisés. Les diagnostics sur site, les formations d'experts avec les champions, ainsi que des séminaires en ligne sont mis au point pour communiquer cette approche systémique. En 2015, 50 sites ont développé des plans d'actions couvrant la gestion de l'énergie durant la mise en œuvre du programme "I-Cube" ;
- **recherche d'alternative aux combustibles fossiles favorisant les sources d'énergie plus propres,**

renouvelables, ou à faible émission de carbone : lorsque cela est possible, le Groupe optimise ses sources d'énergies avec des sources plus propres (gaz), renouvelables (biomasse), ou à faible émission de carbone (solaire). En 2015, deux projets d'augmentation d'utilisation de la biomasse ont été mis en œuvre en France (Division des Minéraux pour Réfractaires) et au Brésil (Division Carbonates). Par ailleurs, une opération en Inde (Division Réfractaires Monolithiques) est alimentée par une centrale solaire pour 50% de ses besoins en électricité ;

- **encouragement à l'accréditation ISO 50001** : le Groupe encourage ses sites à formaliser leur gestion de l'énergie en s'appuyant sur la norme ISO 50001. A fin 2015, les sites suivants sont accrédités ISO 50001 : deux sites Tableware en Allemagne, un site Minéraux Fondus en Allemagne, un site Carbonates en Suède et deux sites Talc en Autriche.

Les sites S&B acquis en mars 2015 sont intégrés au processus de reporting énergie du Groupe et ceci pour l'intégralité des données de l'année 2015. La consommation énergétique totale du Groupe ainsi que la répartition par sources d'énergie sont présentées ci-dessous.

	2015	2014	2013
Consommation totale d'énergie ⁽¹⁾ (térajoules, TJ)	32 870	34 859	34 615
Electricité nette et vapeur	29,3%	28,4%	30,3%
Gaz naturel	45,2%	47,2%	45,3%
Autres combustibles fossiles	22,2%	21,6%	20,7%
Biomasse	3,3%	2,8%	3,6%
Total	100%	100%	100%

(1) Plusieurs sites d'Imerys utilisent des installations de production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE). Le surplus d'électricité produit par ces installations est parfois vendu au réseau national. La consommation totale d'énergie n'inclut pas cette électricité vendue.

L'écart de consommation d'énergie entre 2014 et 2015 est présenté ci-dessous.

Répartition de l'évolution par facteur (2015 par rapport à 2014) ⁽¹⁾	Périmètre	Volume	Produit	Entité de reporting	Efficacité	Total
Variation (TJ, + croissant, - décroissant)	+ 831	- 284	+ 239	- 2 390	- 399	- 2 003

(1) Voir les détails des normes d'analyse de l'efficacité énergétique dans les "Méthodologies de Reporting" du Rapport de Développement Durable 2015.

Entre 2014 et 2015, en prenant en compte l'effet de chaque facteur de variation, la consommation d'énergie annuelle totale a diminué de 2 003 TJ (Téra Joules). L'efficacité énergétique globale à périmètre constant s'est améliorée de 1,3 % comparée à 2014. L'actuel plan à trois ans (2015-2017) prend en compte un objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique de 6 % d'ici 2017 par rapport à 2014⁽¹⁾. En 2015, l'amélioration de l'efficacité énergétique, bien qu'en progression, nécessite une accélération. Le déploiement des projets existants notamment sur les sites clés et le programme "I-Cube" devraient permettre l'amélioration de la performance énergétique du Groupe en vue d'atteindre l'objectif.

La contribution des diverses sources d'énergie dans la consommation globale est comparable à celle des années précédentes. Les sites principaux consommateurs n'ont pas été l'objet d'un transfert d'une source d'énergie vers une autre, excepté l'utilisation externalisée d'une quantité importante de

vapeur d'eau dans la principale unité de Kaolin au Brésil. Cette vapeur, précédemment produite au moyen de fuel lourd, l'est depuis 2015 principalement à partir de biomasse, d'où une hausse de 2,8 à 3,3 % de la part de biomasse dans le mix global.

Les sources d'énergie renouvelables (essentiellement l'hydroélectrique et l'éolien) sont également en train d'être utilisées dans le réseau de distribution électrique et alimentent certains des sites d'Imerys. Aucune mesure n'a été adoptée par le Groupe pour valider la part que représentent les énergies renouvelables dans l'énergie délivrée par ses fournisseurs d'électricité. Imerys contribue également au développement des énergies renouvelables en partenariat avec d'autres groupes industriels, entre autres par des solutions photovoltaïques intégrées dans la division Toiture, ou encore par la location de terrains pour développer des parcs solaires ou des fermes éoliennes.

(1) IMA-Europe a lancé la Feuille de Route 2050 du Secteur des Minerais Industriel en septembre 2014, qui comprend un engagement sectoriel : diminuer de moitié la consommation spécifique d'énergie d'ici 2050.

4.3 ÉMISSIONS DANS L'AIR

4.3.1 ÉMISSIONS DE CARBONE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

G4-DMA / G4-EC2 / G4-EN15 / G4-EN16 / G4-EN17 / G4-EN18 / G4-EN19

L'énergie thermique constitue pour le Groupe la première source d'émissions de GES (61 % du total). Les émissions indirectes issues de la consommation d'électricité arrivent au deuxième rang (39 % du total). Certains procédés utilisés dans les usines Imerys sont eux-mêmes à l'origine d'émissions de CO₂ (9 % du total) (décarbonatation des matières premières). Enfin, les émissions comptabilisées issues de biomasse, en utilisation directe ou indirecte représentent 3,3 % du total.

Environ 29 % de l'énergie totale utilisée par Imerys provient du réseau électrique. Dans la mesure du possible, les sites utilisent de l'électricité à faible intensité de carbone produite par les centrales hydroélectriques (Imerys n'a pris aucune mesure pour valider les informations sur les émissions de carbone émanant de ses fournisseurs et utilise les facteurs d'émission nationaux pour calculer ses émissions relatives à sa consommation d'électricité). La baisse des émissions directes de CO₂ est principalement due aux projets d'optimisation des sources d'énergie et de l'utilisation d'énergies renouvelables dans certaines unités du Groupe.

Le tableau ci-dessous présente les émissions de CO₂ et l'efficacité carbone du Groupe.

(en milliers de tonnes, kt)	2015	2014	2013
Émissions de CO ₂ Scope 1	1 659	1 785	1 705
Émissions de CO ₂ Scope 2	1 047	1 030	1 080
Émissions totales de CO ₂ (Scopes 1 et 2)	2 706	2 815	2 785
Énergie (hors biomasse)	87,5%	87,5%	88,0%
Procédés	9,2%	9,3%	7,9%
Biomasse	3,3%	3,2%	4,1%
Total	100%	100%	100%

La variation de l'émission de carbone entre 2014 et 2015 est présentée ci-dessous.

Répartition de l'évolution par facteur (2015 par rapport à 2014) ⁽¹⁾	Périmètre	Volume	Entité de reporting	Efficacité	Total
Évolution (kt, + croissant, - décroissant)	+ 85	- 24	- 106	- 39	- 84

(1) Voir les détails des normes d'analyse de l'efficacité carbone dans les "Méthodologies de Reporting" du Rapport de Développement Durable 2015.

Entre 2014 et 2015, les émissions annuelles totales du Scope 1 et du Scope 2 d'Imerys ont diminué de 84 kt. L'efficacité carbone globale s'était améliorée de 1,5 % (comparé à 2014), ce qui correspondait à une économie de 39 kt d'émission de CO₂ à périmètre comparable. Le facteur d'émission moyen de l'énergie thermique était quasi constant à 57,3 t CO₂/TJ, soit très proche de l'énergie fossile la moins émettrice qui est le gaz naturel (56 t CO₂/TJ). De nouveaux objectifs d'efficacité carbone ont été inclus dans le plan DD à trois ans (2015-2017) : amélioration de 6 % d'ici 2017 sur la base des émissions de 2014.

17 sites industriels du Groupe participent au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre mis en place au sein de l'Union européenne (EU-ETS) et un site au système d'échange californien (CC&T). En 2015, les émissions de ces

sites demeuraient inférieures aux quotas d'émissions alloués. Cependant, ces quotas alloués sont dégressifs sur la période et, à l'avenir, le Groupe pourrait avoir besoin d'acheter des crédits. Cela n'impliquera pas de risque financier significatif.

Depuis 2006, Imerys a participé au programme Carbon Disclosure Project (CDP) - projet de déclaration volontaire des émissions carbone - relatif au changement climatique. Outre les émissions des Scope 1 et 2, les émissions du Scope 3 font l'objet d'une attention croissante, en particulier les émissions indirectes issues de l'utilisation de combustibles lors des activités contractuelles ou de voyages. Depuis 2013, des données pilotes sur ces deux aspects sont prises en compte lors de la rédaction du dossier présenté dans le cadre du CDP.



Imerys demeure au Niveau B sur la grille de performance du CDP⁽¹⁾. Les résultats de la notation CDP des trois dernières années sont présentés ci-après.

Classement du Carbon Disclosure Project ⁽¹⁾	2015	2014	2013
Score de transparence	97	79	88
Note de performance	B	B	B

(1) Le classement vient des rapports CDP et la note de l'année n est l'analyse sur la base des données de l'année n-1.

Collaborer avec le CDP ainsi qu'avec d'autres associations professionnelles permet au Groupe d'être informé des actualités et de l'évolution des réglementations en vigueur en matière de changement climatique. Le Groupe suit plusieurs indicateurs d'efficacité énergétique et de réduction des déchets, ainsi que des indicateurs liés à l'innovation et au développement de nouveaux produits verts. Le changement climatique est également intégré aux processus formalisés et réguliers d'analyse des risques majeurs du Groupe. L'analyse des données conduit à penser qu'il n'y a pas pour le Groupe de risque majeur lié au changement climatique. L'augmentation du nombre et de l'ampleur des événements météorologiques de forte intensité (ouragans, tornades ou inondations) associées au changement climatique pourrait affecter les unités de production

du Groupe (interruptions de production, dégâts matériels, etc.). A ce jour, Imerys considère l'impact de ce risque comme devant être géré dans les différentes zones géographiques dans lesquelles les sites sont localisés. Par ailleurs, le Groupe ne dispose pas d'unité de production importante dans les zones les plus exposées à ces événements météorologiques.

Imerys communique activement auprès de ses clients sur l'empreinte carbone de ses produits. L'augmentation de la demande en produits faiblement carbonés présente des nouvelles opportunités commerciales, les minéraux ayant une teneur naturellement faible en carbone.

Pour plus d'informations, voir la section 4.7 du présent Rapport.

4.3.2 NO_x AND SO₂

G4-DMA / G4-EN21

Plusieurs procédés de transformation des minéraux du Groupe incluent des étapes de calcination qui émettent de l'oxyde d'azote (NO_x) et du dioxyde de soufre (SO₂). Imerys publie ci-dessous une estimation de ses émissions de NO_x et SO₂ en appliquant des facteurs de conversion spécifiques à chacune des sources de combustibles consommés. Les émissions de SO₂ de procédé sont imputables à un faible nombre de minéraux contenant des sulfures. Les sulfures libérés par ces minéraux durant les transformations thermiques sont inclus dans le périmètre de reporting.

(tons)	2015	2014	2013
Oxyde de soufre (SO ₂) ⁽¹⁾	3 796	3 947	4 577
Oxyde d'azote (NO _x)	5 999	5 822	6 042

(1) Y compris les émissions de SO₂ de procédé depuis 2012.

La réduction à périmètre constant des émissions de SO₂ et NO_x est favorable résulte de l'amélioration des processus industriels ainsi que de la diminution de la consommation globale en Energie. Les émissions de SO₂ et de NO_x restent à un niveau faible en 2015 et varie légèrement comparé à 2014.

4.4 RARETÉ ET UTILISATION EFFICACE DE LA RESSOURCE EN EAU

G4-DMA / G4-EN8 / G4-EN9 / G4-EN10

Imerys transforme les minéraux avec un impact relativement limité sur les eaux de surface et les eaux souterraines. Les sites du Groupe peuvent être amenés à prélever des eaux souterraines pour maintenir leurs carrières hors d'eau lorsqu'ils exploitent des gisements situés en dessous de nappes d'eaux souterraines. Les sites du Groupe utilisent aussi de l'eau pour des opérations de contrôle de la poussière. Un petit nombre de sites en utilisent aussi pour des opérations de traitement humide et de refroidissement. Dans certains cas, les produits du Groupe sont livrés au client sous forme de suspension aqueuse, et enfin, une faible quantité d'eau est utilisée à des fins sanitaires et de nettoyage.

Dans son reporting et sa communication, Imerys classe les prélèvements d'eau en fonction des sources d'approvisionnement

qui comprennent les eaux souterraines (54 %), les eaux de surface (29 %) et les fournisseurs d'eau (10 %). Le Groupe a choisi de ne pas y inclure les quantités d'eau déplacées d'une zone à une autre sans être utilisées par le site (l'eau pompée pour maintenir les carrières en état), la qualité de ces volumes n'étant pas affectée par les activités du Groupe. En plus des prélèvements d'eau habituellement communiqués par les industriels, Imerys recense les volumes d'eau recyclée par ses sites afin d'encourager cette pratique et d'améliorer le taux de recyclage. La diffusion des données hydriques globales sera progressivement améliorée en se concentrant principalement sur la gestion de l'eau des sites situés dans des zones en déficit d'eau et sur les consommateurs d'eau les plus importants.

(1) Les notes de performance sont exprimées par fourchettes (A, A-, B, C, D et E). La fourchette "B" signifie "l'intégration du changement climatique est reconnue comme une priorité pour la stratégie, les initiatives ne sont pas complètement établies".

Les tendances en matière de prélèvement d'eau sur les trois dernières années sont présentées ci-après.

	2015	2014	2013
Prélèvements totaux (en million de litres) dont :	40 062	36 128	41 626
Eau obtenue auprès de fournisseurs d'eau	10,4%	10,8%	10,5%
Eau prélevée dans les eaux souterraines	53,5%	55,4%	49,4%
Eau prélevée dans l'eau de surface	28,8%	24,3%	23,4%
Eau obtenue auprès d'autres sources ⁽¹⁾	7,3% ⁽²⁾	9,5%	16,7%
Eau prélevée/chiffre d'affaires (litres/euro)	9,8	9,8	11,3

(1) Certains sites d'Imerys prélèvent de l'eau provenant d'autres sources que celles listées ci-dessus. Ainsi, ils récupèrent l'eau de pluie ou sont fournis approvisionnés par leurs clients. Le terme "Eau obtenue auprès d'autres sources" comprend ces types de prélèvement.

(2) En 2015, l'eau fournie par les clients représente environ 70 % de l'eau obtenue auprès d'autres sources puisque certains sites du Groupe alimentent les installations des producteurs de papier et leur partagent des services.

Imerys a prélevé 40,1 millions de mètres cubes d'eau en 2015. Le volume d'eau prélevé par euro de chiffre d'affaires était de 9,8 litres/euro. Les prélèvements totaux d'eau du Groupe ont augmenté de 10,9 % comparé à 2014 principalement à cause de l'intégration des sites de S&B.

Les 10 sites du Groupe les plus consommateurs en eau (principalement au sein des divisions Kaolin et Minéraux Fondus)

ont réalisé plus de 61 % des prélèvements totaux annuels. A fin 2015, les sites ayant prélevé plus d'un million de mètres cubes d'eau en 2014 ont mis en place leur plan de gestion de l'eau. Les plans intègrent la description de la consommation d'eau sur le site, une analyse des flux, un bilan des volumes, l'évaluation des risques liés à l'eau, et un plan d'action adapté aux problématiques prioritaires identifiées.

Le tableau ci-dessous présente le profil hydrique d'Imerys par région selon une analyse utilisant l'outil Global Water Tool (GWT) du WBCSD⁽¹⁾ (World Business Council for Sustainable Development - Conseil mondial des affaires pour le Développement Durable) au 31 décembre 2015.

Région/Pourcentage de prélèvement d'eau dans chaque zone géographique	Faible <0.2	Moyen 0.2-0.4	Stress 0.4-1.0	Pénurie >1.0	Pas de données	Total (million de litres)
Asie-Pacifique	61,0%	0,7%	2,1%	35,7%	0,6%	4 061
Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMOA)	86,3%	6,0%	0,0%	0,0%	7,7%	13 569
Amérique du Nord	89,7%	1,7%	1,2%	7,5%	0,0%	16 478
Amérique du Sud	100%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5 954
Pourcentage du total des prélèvements	87,1%	2,8%	0,7%	6,7%	2,7%	40 062
Nombre total de sites	212	14	5	19⁽¹⁾	10	260⁽²⁾

(1) Répartition des 19 sites par région : six en Asie-Pacifique, cinq en EMOA et huit en Amérique du Nord.

(2) Le nombre total d'opérations comprend les sites cédés ou fermés durant la période de reporting.

Le Groupe compte 19 sites localisés dans les régions en état de stress hydrique. Le prélèvement en eau de ces sites pour l'année 2015 représentait environ 6,8 % du prélèvement total du Groupe. Le Groupe conduit chaque année une évaluation globale des risques et assiste les sites concernés dans l'établissement de leur plan de gestion de l'eau (Water Management Plan - WMP), s'ajoutant au système de management environnemental du site. Les plans de gestion de l'eau intègrent la description de la consommation d'eau sur le site, une analyse des flux, un bilan des volumes, l'évaluation des risques (réglementaires/physiques/d'image) liés à l'eau, et un plan d'action adapté aux problématiques prioritaires identifiées. A fin 2015, parmi ces 19

sites, 16 ont établi un plan de gestion de l'eau excepté trois sites S&B.

Le Groupe a mené une étude préliminaire sur les sites les plus consommateurs d'eau qui s'est achevée au cours du deuxième semestre 2013. Il en ressort que les 10 sites du Groupe les plus consommateurs en eau (principalement au sein des divisions Kaolin et Minéraux Fondus) réalisent plus de 56 % des prélèvements totaux annuels. Depuis 2014, le Groupe a encouragé les principaux consommateurs à améliorer leur efficacité en eau à l'aide de WMP. A fin 2015, neuf sites ayant prélevé plus d'un million de mètres cubes d'eau en 2014 avaient mis en place leur WMP.

(1) Le Conseil mondial des affaires pour le Développement Durable (WBCSD) fournit aux entreprises un outil d'analyse des risques relatifs à l'approvisionnement en eau ; notamment à la qualité et aux volumes d'eaux disponibles.



Le tableau ci-dessous présente les tendances en termes de recyclage d'eau des trois dernières années. La quantité totale d'eau recyclée⁽¹⁾ est approximativement de 40 487 millions de litres en 2015. Le taux d'eau recyclée se maintient à 0,50.

	2015	2014	2013
Volume total recyclé (en million de litres)	40 487	31 954	32 950
Nombre de sites ayant déclaré l'eau recyclée	68	55	54
Taux d'eau recyclée ⁽¹⁾	0,50	0,47	0,44

(1) Taux d'eau recyclée : eau totale recyclée / (prélèvement d'eau total + eau totale recyclée)

4.5 DÉCHETS, STÉRILES ET MINÉRAUX SOLIDES

G4-DMA / G4-EN23 / MM3

Les activités d'Imerys ont principalement recours à des procédés de transformation mécaniques (concassage, mouture et broyage) et physiques, comme la séparation gravimétrique, la séparation magnétique et la classification. En conséquence, les activités du Groupe génèrent des quantités relativement faibles de déchets domestiques et industriels. Tous les flux de déchets doivent être identifiés et caractérisés afin de vérifier l'applicabilité des réglementations locales et gérer les risques éventuels. La gestion des déchets et les obligations statutaires relatives à la collecte, au stockage, à l'étiquetage, au transport et à l'élimination entrent habituellement également dans le champ des SME de chaque site.

Les volumes de stériles et minéraux solides non utilisés (résidus, matériaux non conformes, etc.) sont en général stockés dans ou

à proximité des zones de production des carrières, dans l'attente d'une utilisation future si des avancées technologiques ou de nouvelles opportunités de marché le permettent. Ils peuvent également servir pour de nombreuses applications de remblai ou d'aménagement, lors des travaux de réhabilitation des sites en fin d'exploitation. Pour cette raison, ils ne sont pas comptabilisés comme des "déchets" par Imerys. Les matériaux hors spécification qui sont renvoyés dans les carrières d'Imerys sont comptabilisés comme déchets uniquement lorsque la réglementation le nécessite. En 2013, dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité des ressources minérales, la Direction Géologie et Mines du Groupe a pris l'initiative de suivre les stériles et résidus générés par chaque site d'extraction.

Le tableau ci-dessous recense les tendances en termes de production de déchet et de recyclage au cours des trois dernières années.

	2015	2014	2013
Déchets industriels totaux (en tonnes) dont :	203 706	281 654	264 270
Déchets industriels dangereux non recyclés	1 486	1 739	920
Déchets industriels dangereux recyclés	1 964	1 434	1 919
Déchets industriels non dangereux non recyclés	81 713	150 631	125 104
Déchets industriels non dangereux recyclés	118 543	127 850	136 327
Génération de déchets industriels / chiffre d'affaires (en kg/euro)	0,05	0,08	0,07

Les activités du Groupe généraient 204 kt de déchets en 2015, dont 98,3 % de déchets non dangereux. Le volume de déchets industriels par euro de chiffre d'affaires était de 0,05 kg/euro en 2015. Ce ratio est resté relativement faible depuis plusieurs années. En excluant les sites S&B, la production de déchets industriels a diminué de 30 % en 2015 (195 876 tonnes) comparé à 2014. Cette diminution est imputable principalement à la diminution d'activité de la division Imerys Oilfield Solutions. Par ailleurs, les 10 principaux sites producteurs de déchet représentaient 46 % des déchets totaux du Groupe.

Concernant la production de déchets dangereux, la portion non recyclée diminuait de 253 tonnes de 2014 à 2015 ; tandis que la portion recyclée augmentait de 530 tonnes. L'augmentation des déchets dangereux recyclés était principalement due à 360 tonnes de mélange d'huile et d'eau sur le site de la division Graphite et Carbone en Belgique, qui étaient recyclés.

Concernant le recyclage des déchets, 59,2 % des déchets industriels totaux étaient recyclés (contre 45,9 % en 2014) ; et 56,9 % des déchets dangereux étaient recyclés (contre 45,2 % en 2014). Environ 96 % des déchets industriels non dangereux recyclés de la division Toiture étaient des tuiles hors spécification, ce qui représentaient environ 55 % (65 142 tonnes) du volume total de déchets industriels non dangereux recyclés du Groupe. Ces tuiles sont catégorisées comme non dangereuses dans les permis environnementaux du site et ont été réutilisées dans ses carrières durant la réhabilitation.

De nouvelles actions de réduction des déchets et d'accroissement du recyclage des matériaux sont constamment identifiées à l'occasion du déploiement du programme "I-Cube".

Pour plus d'informations, [voir l'exemple dans la section 4.2.1 du présent Rapport](#).

(1) Le protocole de reporting de recyclage de l'eau a été légèrement modifié en 2014 et a précisé que les eaux de refroidissement fournies par l'installation d'une tierce partie (par exemple l'usine de pâte à papier d'un client) et réutilisées en circuit fermé ne doivent pas être comptabilisées comme des eaux recyclées par les sites Imerys.

4.6 BIODIVERSITÉ ET RÉHABILITATION

G4-DMA / G4-EN11 / G4-EN12 / G4-EN13 / G4-EN14 / MM1 / MM2 / MM10

Qu'elles soient fermées ou encore en activité, les carrières offrent de nombreuses opportunités pour la biodiversité à travers des projets de réhabilitation des habitats naturels et la protection des espèces menacées. Imerys s'engage à respecter les écosystèmes autour de ses sites et à préserver la biodiversité tout au long de l'exploitation de ses carrières.

Du début de l'exploitation d'une mine jusqu'à sa fermeture, le projet de réhabilitation est intégré à la planification minière. Le Groupe dispose d'un protocole "Réhabilitation après exploitation minière" imposant à chaque site de décrire les méthodes employées. Avant le développement d'une nouvelle mine, le protocole exige que chaque site minier réalise une étude d'impact environnemental. Cette étude comprend une évaluation des conditions environnementales existantes et notamment de la biodiversité. Dans de nombreux pays, cette étude d'impact est prévue par la loi et doit être revue avec le public et déposée auprès des autorités gouvernementales. Le plan de réhabilitation est également intégré dans le plan LOM de la mine et est révisé par la Direction Mines et Géologie du Groupe. Afin d'être en accord avec les recommandations de reporting du GRI pour le secteur minier, le Groupe a développé en 2013 un référentiel interne pour l'établissement au niveau des sites d'un plan spécifique de gestion de la biodiversité (Biodiversity Management

Plan - BMP). Ce référentiel interne indique qu'un tel plan sera considéré comme étant formalisé lorsqu'il sera basé sur les meilleures informations disponibles et contient des objectifs spécifiques au site et les actions prévues pour les atteindre.

La fonction EHS du Groupe a structuré sa méthodologie d'évaluation du risque pour les sites dans les zones à grande valeur en matière de biodiversité. Cette analyse utilisant Google Earth étudie la proximité entre les sites Imerys et des zones internationalement reconnues comme étant d'une grande valeur en matière de biodiversité (Natura 2000 et la Base de données mondiale sur les aires protégées - World Database on Protected Areas WDPA). Cette analyse est mise à jour tous les deux ans pour prendre en compte les éventuelles modifications des aires protégées et intégrer les mines nouvellement acquises. La dernière mise à jour effectuée en novembre 2015 a intégré les sites de S&B.

Fin 2015, 35 des 140 sites miniers du Groupe (actifs et inactifs) se trouvaient à proximité ou à l'intérieur d'une zone reconnue d'une grande valeur en matière de biodiversité. Les catégories de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) pour ces 35 sites apparaissent dans le tableau ci-dessous (mise à jour en novembre 2015).

Catégorie UICN ⁽¹⁾	Description	Nombre de sites concernés
Ia	Réserve naturelle intégrale	0
Ib	Zone de nature sauvage	0
II	Parc national	1
III	Monument/élément naturel marquant	0
IV	Zone de gestion des habitats/espèces	1
V	Paysage terrestre/marin protégé	9
VI	Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles	2
Non-IUCN	Directives régionales (directives "habitats", "oiseaux", etc.), réserves de biosphère du programme MAB-UNESCO	22
Total		35

(1) Lignes directrices de l'IUCN pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées (2008).

Le Groupe a progressivement aidé les sites à formaliser leurs plans de gestion de la biodiversité. En 2015, deux sites supplémentaires se sont inscrits, ce qui a porté à environ 29 % le pourcentage des sites pourvus d'un plan. Les deux sites en proximité de zones protégées de catégories II et IV de l'IUCN ont établi des plans qui leur sont spécifiques.

Afin de s'aligner sur les exigences de l'Union européenne, deux indicateurs de suivi de l'utilisation des sols ont été définis en 2013 et appliqués à l'ensemble des 53 carrières d'Europe occidentale. Ces indicateurs permettent de quantifier les surfaces perturbées par les activités extractives du Groupe et les surfaces réhabilitées. En 2015, les surfaces totales perturbées par les 53 sites miniers couvraient 2 187 hectares et les surfaces réhabilitées de ces mêmes sites couvraient 1 197 hectares.

Plusieurs sites d'Imerys mènent des projets de protection de la biodiversité. Parmi ceux-ci, le site des Minéraux Réfractaires de Glomel (France) a signé en 2015 une convention permettant aux associations locales de mener des études sur la biodiversité sur le site et de définir des mesures possibles pour favoriser l'établissement d'espèces remarquables. Le site des dérivés de bentonite et perlite à Milos (Grèce) a également créé une micro-réserve de plantes en 2015 pour faciliter la restauration des carrières avec 100 % de plantes locales afin de protéger la biodiversité de l'île de Milos. Trois autres études de cas sur la gestion de la biodiversité ont également été publiées sur le site Internet.

Pour plus d'informations, [consulter www.imerys.com](http://www.imerys.com).

4.7 INNOVATION VERTE

G4-EC8

Stimuler la croissance au moyen de l'innovation est un élément essentiel de la stratégie d'Imerys.

Les innovations de procédé ont permis une amélioration de l'efficacité de l'utilisation des minéraux et des autres ressources, en particulier en améliorant les possibilités de réutilisation et de recyclage. La division Réfractaires Monolithiques (Calderys) a lancé un projet de recyclage des matériaux récupérés dans les fours de ses clients (aciéries, cimenteries et verreries). Auparavant, ces matériaux étaient traités en tant que déchets industriels par les clients. Grâce à la modification des procédés industriels et de la chaîne d'approvisionnement de Calderys, ces matériaux sont maintenant largement recyclés pour créer de nouveaux produits.

L'innovation de produit permet à Imerys d'apporter des solutions à ses clients en recherche de produits plus respectueux de l'environnement. Imerys considère qu'un produit est respectueux de l'environnement s'il répond à l'un des critères suivants :

- **haute efficacité** : un produit réduisant la consommation de ressources durant son utilisation par le client. Par exemple, ImerVin™ Efficace est un support de filtration à haute densité pour le vin qui réduit les déchets et augmente la capacité de filtration ;

- **alternative écologique** : un produit remplaçant les solutions existantes et potentiellement dangereuses pour la santé et l'environnement. Par exemple, Imercare™ Sheersilk est un produit à base de minéraux naturels qui remplace les organiques synthétiques dans les gels douche, shampoings, cosmétiques, dentifrice, etc. ;
- **empreinte positive** : un produit augmentant la recyclabilité ou réduisant l'impact environnemental général durant le cycle de vie des matériaux. Par exemple, RO 40 (HiCal) est un nouveau produit fabriqué pour les bardeaux de toiture à base d'asphalte avec un tiers de déchets industriels certifiés.

A la fin de chaque année, les responsables du réseau innovation du Groupe recensent les nouveaux produits répondant aux critères ci-dessus. En 2015, 18 des 90 nouveaux produits lancés sur le marché ont été déclarées comme répondant aux critères. Après avoir quantifié les informations disponibles, le Groupe prévoit d'avoir 25% des projets avec un bénéfice pour l'environnement dans les processus d'innovation à la fin de 2016.

Pour plus d'informations, [voir la section 1.8 du Document de Référence 2015](#).

4.8 CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTALE

G4-DMA / G4-EN29

Dans le cadre de son système de management environnemental (SME), chaque site fait régulièrement un état des lieux des risques en matière d'environnement et de respect des réglementations en vigueur. Pour plus d'informations, [voir la section 4.1 du présent Rapport](#).

Les poursuites et sanctions environnementales sont également enregistrées dans le système de reporting des données de DD. Les tableaux ci-dessous regroupent les poursuites et éventuelles amendes liées à l'environnement au cours des trois dernières années.

Nombre de poursuites	2015	2014	2013
Total	13	9	20

Montant des amendes (en euros)	2015	2014	2013
Total	68 224	29 554	139 078

En 2015, trois amendes constituaient la majorité des montants versés au titre des non-conformités environnementales (58 400 euros) : l'une était liée au défaut de dépôt d'un permis d'émissions aux Etats-Unis, une autre était liée à un stockage non maîtrisé en Grèce et la troisième était liée à la clôture d'un cas de décharge non autorisée en Italie. Toutes les actions correctives nécessaires à la résolution de ces problèmes ont été mises en œuvre.

5 GOUVERNANCE ET CONDUITE DES AFFAIRES

La bonne gouvernance est considérée comme la pierre angulaire des engagements de la Direction du Groupe. Au-delà du simple respect des lois et des réglementations en vigueur, les activités d'Imerys doivent être conduites de manière éthique et transparente partout dans le monde, en préservant au mieux l'intérêt de toutes les parties prenantes.

5.1 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

G4-51

En matière de gouvernement d'entreprise, Imerys suit les recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEF-MEDEF applicable aux entreprises françaises cotées.

Pour des informations concernant le gouvernement d'entreprise (à savoir celles relatives à la composition du Conseil

d'Administration et de la Direction Générale, à la rémunération des membres de la Direction Générale et aux stock-options), *voir le chapitre 3 du Document de Référence 2015*, au management des risques et au contrôle interne, *voir le chapitre 4 du Document de Référence 2015*.

5.2 CONFORMITÉ ET ETHIQUE DES AFFAIRES

G4-34 / G4-41 / G4-42 / G4-49 / G4-56 / G4-57 / G4-58 / G4-SO4 / G4-SO9

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires ("le Code") d'Imerys résume les principes de conduite éthique que tous ses employés (les cadres en particulier), les sous-traitants, les fournisseurs et les autres partenaires sont tenus de respecter. Le Code est conçu pour encourager chaque individu, dans la réalisation quotidienne de son travail, à adopter une attitude en accord avec les législations en vigueur, et respectueuse des principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité. Les principes énoncés dans le Code sont appuyés par une série de politiques et de protocoles s'appliquant à la fois à la conduite générale des affaires d'Imerys et au comportement individuel de chaque employé. Les sujets couverts par le Code intègrent la conformité avec les lois et les réglementations, la protection de l'environnement et les droits de l'Homme, les relations avec le voisinage des sites et les syndicats, la sécurité au travail et la santé, la diversité et l'égalité, la confidentialité, la prévention des fraudes et de la corruption, les délits d'initié, les conflits d'intérêts, la protection des actifs du Groupe, la concurrence loyale, la transparence et l'intégrité. Le Code ainsi que ses politiques et protocoles associés sont révisés régulièrement. Ils sont également mis à jour afin de prendre en considération les changements et les évolutions dans les réglementations internationales qui sont applicables, ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les groupes comparables à Imerys. Dans ce contexte, le Code et la Politique anti-trust ont été mis à jour en 2015 pour refléter les évolutions les plus récentes et améliorer le management du risque interne. Le Code et les politiques sont référencés dans *la section 1.2 du présent Rapport* et également publiés sur l'intranet et le site Internet du Groupe, accessibles par tous les employés.

L'application du Code, des politiques et des protocoles majeurs est assurée par une organisation définie et une révision régulière, une formation et une communication, un reporting et un contrôle appropriés :

- **organisation et révision** : le Directeur Juridique du Groupe est le Responsable "Éthique et Conformité". Depuis fin 2013, il est assisté par un Responsable Juridique "Anti-trust et Conformité". Dans certains pays comme le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, des responsables ou coordinateurs pays ont été nommés afin d'assurer localement la tenue des engagements du Groupe au titre du Code et des politiques

associées. La Direction de l'Audit et du Contrôle Interne réalise des revues régulières quant à la mise en application du Code et des autres politiques et protocoles du Groupe. Les résultats de ces audits sont transmis chaque semestre au Comité Exécutif et au Comité d'Audit du Conseil d'Administration. Les objectifs et la portée du programme général de conformité du Groupe sont également mis à jour de manière régulière. Un récapitulatif de son statut, de son avancement et de ses résultats est présenté chaque année au Comité d'Audit dans le cadre de sa revue annuelle des principaux risques du Groupe ;

- **formation et communication** : le Code est présenté lors de séminaires internes, y compris tous les séminaires d'intégration (Welcome Sessions) organisés pour les nouveaux arrivants, et fait souvent l'objet d'articles dans Imerys News. Des formations sur site ou en ligne, mettant l'accent sur les politiques anti-fraude et anti-corruption, les politiques anti-trust et les restrictions commerciales internationales, sont régulièrement organisées en interne par des membres de l'équipe juridique avec, la participation régulière d'experts juridiques extérieurs. Une formation en ligne est suivie périodiquement par les salariés américains, et au moins une fois par tous les principaux responsables et salariés du Groupe. En 2015, les outils de formation mis à disposition couvraient les modules actualisés du Code révisé et des nouvelles politiques ;
- **reporting et contrôle** : Imerys a établi un processus de reporting annuel simplifié ainsi que des règles claires "non punitives". Ces règles exigent des directeurs, des agents et des employés qu'un rapport immédiat soit fait à leur équipe, à leur manager, à un représentant des Ressources Humaines ou à la Direction de l'Audit interne ou Juridique, si des informations sont reçues ou s'ils sont persuadés en toute bonne foi qu'une violation du Code a eu lieu ou est en train d'avoir lieu. Dans le cas d'un rapport signalant une violation matérielle, Imerys doit en chercher les causes sans délai. Le Directeur de l'Audit et du Contrôle Interne, le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur Juridique sont avertis de ces violations. En 2015, un certain nombre de cas de fraude étaient enregistrés mais n'ayant pas d'impacts financiers matériels.



Le Code exige également que le Groupe respecte un standard élevé de transparence et d'intégrité dans son engagement pour le développement de la politique publique au travers d'associations professionnelles bien établies et jouissant d'une bonne réputation.

L'implication dans les associations professionnelles et l'intégration des facteurs sociaux et environnementaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement sont décrites dans [la section 1.4 du présent Rapport](#).

5.3. TRANSPARENCE DANS LES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

G4-EC1

Conformément aux dispositions du nouvel article L. 225-102-3 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a arrêté le 11 février 2016 les termes de son rapport sur les paiements supérieurs ou égaux à 100 000 euros effectués au profit d'autorités gouvernementales par les entités du Groupe ayant des activités consistant en l'exploration, la prospection, la découverte,

l'exploitation ou l'extraction de minéraux. Ce rapport fera l'objet d'un dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés dans les délais prévus par la loi et sera consultable sur le site Internet de la Société (www.imerys.com) dans les délais et conditions prévus par la Loi.

6 MÉTHODOLOGIES DE REPORTING

G4-18 / G4-19 / G4-20 / G4-21 / G4-33

Le contenu du présent chapitre est le résultat d'une large consultation des divisions du Groupe et des fonctions support. La mise en œuvre des programmes et des projets de DD a engagé largement les parties prenantes internes et externes. Les attentes des parties prenantes ont été intégrées dans les procédés de développement de la stratégie DD du Groupe et les politiques pertinentes décrites en [section 1 du présent Rapport](#).

Imerys œuvre pour se conformer aux meilleures pratiques en matière de reporting DD en accord avec la loi française "Grenelle II" et aux "options de base" des directives G4 de la Global Reporting Initiative (GRI). Les indicateurs clés de performance de DD sont définis en accord avec les normes GRI et sont indiqués dans [la section 7.2 du présent Rapport](#) ou accompagnent directement les informations non quantitatives dans les sections pertinentes. Les références G4 sont également résumées dans [la](#)

[section 7.4 du présent Rapport](#) et indiquées au début de chaque section. En outre, plusieurs indicateurs ont été suivis afin de refléter le cadre du "Grenelle II" et les intérêts spécifiques des parties prenantes (SME). Les raisons d'une éventuelle omission sont exposées dans les paragraphes correspondants à chaque aspect. Le tableau de corrélation de chacun des 42 éléments du "Grenelle II" est présenté dans [la section 7.3 du présent Rapport](#).

Le périmètre de reporting sur le DD englobe toutes les divisions sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle opérationnel. Pour répondre aux questions les plus fréquentes, Imerys a publié quatre protocoles et directives réglementant la collecte et la compilation des données relatives aux ressources humaines, à la santé et la sécurité ainsi qu'à l'environnement et à l'énergie. La liste ci-dessous présente les éléments de reporting, avec leur fréquence, leur périmètre et leurs systèmes de collecte.

Éléments	Fréquence	Périmètre	Système	Remarques
Ressources Humaines	Mensuel	Tout pays	Enablon	Les sous-traitants non gérés par Imerys effectuant des tâches éloignées de son corps de métier sont exclus ; rapport mensuel sur les effectifs
Santé et Sécurité	Mensuel	Tout pays	Symphony	Des détails sur des accidents ou maladies ont été suivis à l'aide de carnets de bords internes des incidents ; rapport mensuel de sécurité
Energie, émissions dans l'air et production	Mensuel	Tout pays	Symphony	Conformément au Protocole GES avec plusieurs exceptions mineures ; rapport énergétique trimestriel
Autres données environnementales (conformité, SME, eau, déchets)	Trimestriel	Tout pays	Symphony	Activités commerciales, ventes et bureaux administratifs, et projets sur les sites des clients exclus ; rapport environnemental trimestriel
Utilisation du sol	Annuel	Mines en Europe occidentale	Symphony	Mines souterraines exclues
Incident relatif à la sécurité minière	Lorsque nécessaire	Tout pays	Incident Logs	Bilan mensuel au Comex
Incidents environnementaux	Lorsque nécessaire	Tout pays	Incident Logs	Bilan trimestriel au Comex

Le Groupe a également structuré les procédés de consolidation de données et de contrôle qualité afin d'assurer la fiabilité et la vérifiabilité du reporting, incluant plusieurs séries de vérifications internes. Dans le cadre des nouvelles obligations réglementaires issues de la loi "Grenelle II", le Groupe a confié au cabinet Ernst & Young la vérification de

son reporting 2015. Cette mission a donné lieu à l'établissement du rapport présenté en [section 7 du présent Rapport](#).

Pour plus d'informations, [consulter www.imerys.com](http://www.imerys.com).



7 ATTESTATION, ET TABLEAUX DE CORRÉLATION

G4-32

7.1 ATTESTATION DE PRÉSENCE ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Associés

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC ⁽¹⁾ sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société Imerys, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le chapitre 5 du rapport de gestion, ci-après les "Informations RSE" ⁽²⁾, en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, composés du protocole de reporting Environnemental, Energie, Emissions & Production, Sécurité et Santé au Travail et Ressources Humaines (ci-après les "Référentiels") dont un résumé figure en introduction du chapitre 5.7 dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la Société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de cinq personnes entre octobre 2015 et la date de signature de notre rapport pour une durée d'environ vingt semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽³⁾.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au chapitre 5.7 du rapport de gestion.

(1) Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

(2) RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises. Dans ce rapport, RSE est équivalent à Développement Durable (DD).

(3) ISAE 3000 - Mission d'assurances autres que les missions d'audit ou d'examen d'informations historiques.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès de la Direction du Développement Durable et de l'Environnement et de la Direction des Ressources Humaines, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées ⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne environ 10 % des effectifs, et entre 8 et 29% des informations quantitatives environnementales ⁽³⁾.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 17 mars 2016

L'Organisme Tiers Indépendant

ERNST & YOUNG et Associés

Christophe Schmeitzky
Associé Développement durable

Bruno Perrin
Associé

(1) Informations environnementales et sociétales : Certifications (EMAS ou ISO 14001), Consommation d'énergie totale et par source, Emissions de CO2 liées aux consommations d'énergie et aux processus, Déchets dangereux et non-dangereux, Consommation d'eau.

Informations sociales : Effectif total (répartition géographique, homme/femme, etc.), Effectif par tranche d'âge, Nombre d'embauches et de licenciements, Nombre total d'heures de formation, Taux de fréquence et de gravité, Accidents du travail, maladies professionnelles.

(2) Imerys Fused Mineral Villach GmbH (Autriche), Imerys Marble - Marble Hill (Etats-Unis), Kaolin Sandersville (trois sous-sites, Etats-Unis), Imerys Refractory Minerals Clerac (France), PAM Milos Operations (dix sous-sites, Grèce), PAM Oberhausen Stollberg (Allemagne), Imerys TC Saint Geours (France), Calderys India Refractories Ltd - Katni (Inde), Almeria SA de CV (Mexique), Imerys Graphite & Carbon - Bodio (Suisse).

(3) Taux de couverture par thématique environnementale : eau - 29%, énergie - 17%, déchets - 8%. Le taux de couverture des déchets est à mettre en perspective des travaux effectués sur le site Imerys TC de Saint Geours, les tuiles hors spécification d'Imerys TC représentant 30% du total des déchets 2015.



7.2 RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCES

Catégorie	KPIs	Unité	2015	2014	Périmètre	Réf. GRI
Social						
Santé et Sécurité						
Décès	Décès - Salariés Imerys	#	1	1	Groupe	G4-LA6
	Décès - Autres employés ⁽¹⁾	#	0	0	Groupe	G4-LA6
Accidents invalidants ⁽²⁾	Accidents invalidants - Salariés Imerys	#	2	1	Groupe	G4-LA6
	Accidents invalidants - Autres employés	#	2	2	Groupe	G4-LA6
Taux de fréquence ⁽³⁾	Salariés Imerys	/	1,27	1,05	Groupe	G4-LA6
	Autres employés	/	1,40	0,70	Groupe	G4-LA6
	Taux combiné (salariés et autres employés)	/	1,31	0,95	Groupe	G4-LA6
Taux de gravité ⁽⁴⁾	Salariés Imerys	/	0,11	0,07	Groupe	G4-LA6
	Autres employés	/	0,06	0,04	Groupe	G4-LA6
	Taux combiné (salariés et autres employés)	/	0,10	0,06	Groupe	G4-LA6
Maladies professionnelles	Maladies professionnelles avec arrêt de travail	#	7	0	Groupe	G4-LA6
	Maladies professionnelles sans arrêt de travail	#	6	2	Groupe	G4-LA6
Ressources humaines						
Main d'œuvre	Effectif total en fin d'année	#	16 130	14 900	Groupe	G4-10
	Effectifs permanents	#	15 356	14 179	Groupe	G4-10
	Contrats à durée déterminée	#	774	721	Groupe	G4-10
	Employés par zone géographique - Europe occidentale	#	6 722	5 799	Région	G4-10
	Employés par zone géographique - Europe centrale	#	1 569	1 409	Région	G4-10
	Employés par zone géographique - Amérique du nord	#	2 957	2 895	Région	G4-10
	Employés par zone géographique - Amérique du sud	#	1 304	1 290	Région	G4-10
	Employés par zone géographique - Asie Pacifique	#	3 154	3 086	Région	G4-10
	Employés par zone géographique - Afrique	#	424	421	Région	G4-10
	Employés par famille d'emploi - Opérations/Production/Fabrication	#	10 588	9 832	Groupe	G4-10
	Employés par famille d'emploi - Logistique/Achats	#	729	623	Groupe	G4-10
	Employés par famille d'emploi - R&D/Géologie	#	709	672	Groupe	G4-10
	Employés par famille d'emploi - Ventes et Marketing	#	1 533	1 396	Groupe	G4-10
	Employés par famille d'emploi - Fonctions Support et Administration	#	2 571	2 377	Groupe	G4-10
Embauche et relations de travail	Nouvelles embauches	#	1 109	1 176		G4-LA1
	Taux de rotation du personnel	%	5,5	6,7	Groupe	G4-LA1
	Nombre d'heures perdues en raison de grèves	Heures	352	1 063	Groupe	-
	Taux d'absentéisme	%	2,78	2,88	Groupe	G4-LA6
	Programmes éducatifs d'aide aux salariés, à leur famille, et aux membres de la communauté en cas de maladie grave ⁽⁵⁾	/	18	16	Groupe	G4-LA8 G4-LA10 G4-SO1
	Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année	#	12 332	10 208	Groupe	G4-LA9
	Heures de formation	Heures	260 941	221 426	Groupe	G4-LA9
Diversité	Pourcentage total de femmes salariées	%	17	16,7	Groupe	G4-LA12
	Nombre de salariés handicapés	#	220	198	Groupe	G4-LA12
Voisinage des sites du Groupe						
	Pourcentage de sites disposant d'un plan d'action formalisé visant à gérer les impacts des activités sur le voisinage des sites du Groupe	%	73	45	Groupe	G4-SO1

Catégorie	KPIs	Unité	2015	2014	Périmètre	Réf. GRI
Droits de l'Homme, engagements auprès des clients et des fournisseurs						
Droits de l'Homme	Nombre total d'incidents liés à la discrimination	#	0	0	Groupe	G4-HR3
	Pourcentage de salariés entrant dans le champ d'une convention collective	%	69	75	Groupe	G4-HR4
	Nombre de violations des droits de l'Homme signalées	#	0	0	Groupe	G4-R12
Autres	Pourcentage d'opérations certifiées ISO 9001 ou se référant à un système de management de la qualité	%	84	80	Groupe	-
Environnemental						
Systèmes de Management						
SME	Pourcentage de sites disposant d'un SME ⁽⁶⁾	%	100	100	Groupe	-
	Sites certifiés ISO 14001 ou EMAS ⁽⁷⁾	#	106	81	Groupe	-
	Sites s'appuyant sur les 8 piliers du SME Imerys	#	147	131	Groupe	-
Inspection réglementaire	Nombre de poursuites	#	13	9	Groupe	G4-EN29
	Montant des amendes	euros	68 224	29 554	Groupe	G4-EN29
Efficacité des ressources						
Energie	Consommation totale d'énergie	TJ	32 870	34 859	Groupe	G4-EN3
	Électricité (nette) et vapeur	%	29,3	28,4	Groupe	G4-EN3
	Gaz naturel	%	45,2	47,2	Groupe	G4-EN3
	Autres combustibles fossiles	%	22,2	21,6	Groupe	G4-EN3
	Biomasse	%	3,3	2,8	Groupe	G4-EN3
	Efficacité énergétique (base 100 en 2009)	%	98,7	95,2	Groupe	G4-EN6
GES (Gaz à effet de serre)	Emissions de CO ₂ périmètre 1	kt CO _{2e}	1 659	1 785	Groupe	G4-EN15
	Emissions de CO ₂ périmètre 2	kt CO _{2e}	1 047	1 030	Groupe	G4-EN16
	Emissions totales de CO ₂	kt CO _{2e}	2 706	2 815	Groupe	G4-EN18
	Emissions de CO ₂ provenant de l'Energie (hors biomasse)	%	87,5	87,5	Groupe	G4-EN18
	Emissions de CO ₂ provenant des procédés	%	9,2	9,3	Groupe	G4-EN18
	Emissions de CO ₂ provenant de la biomasse	%	3,3	3,2	Groupe	G4-EN18
Autres émissions dans l'air	Efficacité carbone (base 100 en 2009)	%	98,5	91,0	Groupe	G4-EN19
	Dioxyde de soufre (SO ₂)	Tonnes	3 796	3 947	Groupe	G4-EN21
Eau	Oxyde d'azote (NO _x)	Tonnes	5 999	5 822	Groupe	G4-EN21
	Quantité totale de prélèvements en eau	M litres	40 062	36 128	Groupe	G4-EN8
	Eau provenant de fournisseurs en eau	%	10,4	10,8	Groupe	G4-EN8
	Eau prélevée dans les eaux souterraines	%	53,5	55,4	Groupe	G4-EN8
	Eau prélevée dans les eaux de surface	%	28,8	24,3	Groupe	G4-EN8
	Eau provenant d'autres sources	%	7,3	9,5	Groupe	G4-EN8
	Nombre de sites situés dans des zones arides	#	19	16	Groupe	G4-EN9
	Quantité totale d'eau recyclée	M litres	40 487	31 954	Groupe	G4-EN10
Déchets	Sites utilisant de l'eau recyclée	#	68	55	Groupe	-
	Quantité totale de déchets industriels produits	Tonnes	203 706	281 654	Groupe	G4-EN23
	Déchets industriels dangereux non recyclés	Tonnes	1 486	1 739	Groupe	G4-EN23
	Déchets industriels dangereux recyclés	Tonnes	1 964	1 434	Groupe	G4-EN23
	Déchets industriels non dangereux non recyclés	Tonnes	81 713	150 631	Groupe	G4-EN23
Biodiversité	Déchets industriels non dangereux recyclés	Tonnes	118 543	127 850	Groupe	G4-EN23
	Surfaces affectées par les activités minières du Groupe	Hectares	2 187	1 926	Région ⁽⁸⁾	G4-MM1
	Surfaces réhabilitées	Hectares	1 197	1 027	Région ⁽⁸⁾	G4-MM1
	Nombre de sites identifiés comme des sites dans ou proches d'une zone riche en biodiversité	#	35	31	Groupe	G4-EN11
	Nombre de sites disposant d'un plan de gestion de la biodiversité	#	10	8	Groupe	G4-EN11



Catégorie	KPIs	Unité	2015	2014	Périmètre	Réf. GRI
Innovation verte						
	Nombre de produits relevant de l'innovation verte	#	18	-	Groupe	G4-EN29
Gouvernance						
Gouvernement d'entreprise et conduit des affaires	Pourcentage de membres indépendants au Conseil d'Administration	%	50,0	40,0	Groupe	-
	Pourcentage de femmes au Conseil d'Administration	%	37,5	26,7	Groupe	-
(1) Salariés d'une entreprise sous contrat avec Imerys, chargés d'une opération particulière sur site ou fournissant un service. (2) Un "accident invalidant" se réfère à un accident grave ayant un impact lourd sur la victime, comme par exemple entraînant une amputation ou plus globalement un handicap. (3) Taux de fréquence : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000)/nombre d'heures travaillées (4) Taux de gravité : (nombre de jours perdus x 1 000)/nombre d'heures travaillées (5) Le nombre de projets est compté à partir du programme de Challenge sur le DD 2015 (6) SME : système de management environnemental. Ne sont concernés que les sites en activité, à l'exclusion des sites cédés ou fermés ainsi que les sites acquis ou construits durant la période de reporting (7) EMAS : Eco Management and Audit Schème (norme européenne : Système communautaire de management environnemental et d'audit) (8) Les deux indicateurs de suivi de l'utilisation des sols sont appliqués uniquement aux exploitations minières à ciel ouvert en Europe occidentale						

7.3 TABLEAU DE CORRÉLATION AVEC LES ÉLÉMENTS “GRENELLE II”

1) Informations sociales		Section
Emploi	Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique	3.2.2 - Indicateurs clés de performance, p. 10
	Embauches et licenciements	3.2.2 - Indicateurs clés de performance - Mouvement du personnel, p. 12
	Rémunérations et leur évolution	3.2.1 - Politiques Ressources Humaines et Domaines clés d'intervention, p. 9
Organisation du travail	Organisation du temps de travail	3.2.1 - Politiques Ressources Humaines et Domaines clés d'intervention, p. 9
	Absentéisme	3.2.2 - Indicateurs clés de performance - Relations industrielles et sociales, p. 13
Relations sociales	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	3.2.2 - Indicateurs clés de performance - Relations industrielles et sociales, p. 13
	Bilan des accords collectifs	3.1 - Sécurité et santé, p. 7 3.4 - Droits de l'Homme, p. 14
Santé et Sécurité	Conditions de santé et de sécurité au travail	3.1 - Sécurité et santé, p. 7
	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	3.1 - Sécurité et santé, p. 7
	Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	3.1 - Sécurité et santé, p. 7
Formation	Politiques mises en œuvre en matière de formation	1.2 - Charte et politiques de DD, p. 2 3.1 - Sécurité et santé, p. 7 3.2.1 - Politiques Ressources Humaines et Domaines clés d'intervention, p. 9 4.1 - Systèmes de Management Environnemental, p. 16
	Nombre total d'heures de formation	3.2.2 - Indicateurs clés de performance - Formation, p. 13
Égalité de traitement	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	3.2.2 - Indicateurs clés de performance - Relations industrielles et sociales, p. 12
	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	3.2.2 - Indicateurs clés de performance - Relations industrielles et sociales, p. 12 3.3 - Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 13
	Politique de lutte contre les discriminations	1.2 - Charte et politiques de DD, p. 2 3.2.1 - Politiques Ressources Humaines et Domaines clés d'intervention, p. 9 3.4 - Droits de l'Homme, p. 14
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives	au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	3.2.2 Indicateurs clés de performance - Relations industrielle et sociales, p. 13 3.4 - Droits de l'Homme, p. 14
	à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	3.2.2 - Ressources Humaines - Relations industrielles et sociales, p. 13 3.4 - Droits de l'Homme, p. 14
	à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	3.4 - Droits de l'Homme, p. 14
	à l'abolition effective du travail des enfants	3.4 - Droits de l'Homme, p. 14



2) Informations environnementales		Section
Politique générale en matière environnementale	Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	1.2 - Charte et politiques de DD, p. 2 4.1 - Système de Management Environnemental, p. 16
	Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	4.1 - Système de Management Environnemental, p. 16
	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	4 - Gestion responsable de l'environnement, p. 16
	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours	6.1.3 - Note 23.2 Autres provisions, p. 198 6.1.3 - Note 28 Engagements, p. 219 Document de référence 2015
Pollution et gestion des déchets	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	1.1 - Développement de la stratégie et analyse des enjeux matériels, p. 1 4.1 - Système de Management Environnemental, p. 16 4.2.2 - Efficacité énergétique, p. 17 4.3 - Emissions dans l'air, p. 19 4.4 - Rareté et utilisation efficace de la ressource en eau, p. 20
	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	4.5 - Déchets, Stériles et Minéraux Solides, p. 22
	Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	1.1 - Développement de la stratégie et analyse des enjeux matériels, p. 1 4.1 - Système de Management Environnemental, p. 16
Utilisation durable des ressources	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	4.4 - Rareté et utilisation efficace de la ressource en eau, p. 20
	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	4.2.1 - Utilisation efficace des ressources minérales, p. 16 4.2.2 - Efficacité énergétique, p. 27 4.4 - Rareté et utilisation efficace de la ressource en eau, p. 20 4.7 - Innovation verte, p. 24
	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	4.2.2 - Efficacité énergétique, p. 17
	Utilisation des sols	4.6 - Biodiversité et réhabilitation, p. 23
Changement climatique	Rejets de gaz à effet de serre	4.3.1 - Émissions de carbone et changement climatique, p. 19
	Adaptation aux conséquences du changement climatique	4.3.1 - Émissions de carbone et changement climatique, p. 19
Protection de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	4.6 - Biodiversité et réhabilitation, p. 23

3) Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable		Section
Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société	en matière d'emploi et de développement régional	3.2.2 Indicateurs clés de performance, p. 10 3.3 - Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 13
	sur les populations riveraines ou locales	3.3 - Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 13
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	1.4 - Engagements auprès des parties prenantes, p. 3 3.3 - Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 13
	Actions de partenariat ou de mécénat	1.4.2 Mécénat d'entreprise, p. 3 3.3 - Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 13
Sous-traitance et fournisseurs	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	1.4.3 - Clients et fournisseurs, p. 3 3.4 - Droits de l'Homme, p. 14
	Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	1.4.3 - Clients et fournisseurs, p. 3 3.4 - Droits de l'Homme, p. 7 3.1 - Sécurité et Santé, p. 14
Loyauté des pratiques	Actions engagées pour prévenir la corruption	5 - Gouvernance et Conduite des Affaires, p. 25
	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	1.4.3 - Clients et fournisseurs, p. 3 3.5 - Gestion responsable des produits, p. 15
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme		3.4 - Droits de l'Homme, p. 14 3.3 - Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 13



7.4 TABLEAU DE CORRÉLATION AVEC LES STANDARDS GRI

Eléments généraux d'information	Titre	Dans ce Rapport	Dans le Document de Référence	Sans objet ou non disponible
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION				
Stratégie et analyse				
G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	p. II	-	
G4-2	Description des principaux impacts, risques et opportunités	p. 1	p. 96, 111	
Profil de l'organisation				
G4-3	Nom de l'organisation	Dernière page	p.244	
G4-4	Principales marques et principaux produits et services	-	p.5	
G4-5	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	Dernière page	Dernière page	
G4-6	Pays dans lesquels l'organisation est implantée	-	p.6	
G4-7	Mode de propriété et la forme juridique	-	p. 56, 244	
G4-8	Marchés desservis	-	p. 5	
G4-9	Taille de l'organisation	-	p. 6, 8, 33	
G4-10	Emploi par type de contrat, par genre, etc.	p.10, 11, 12	p.120, 121, 122	
G4-11	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	p. 31	p.140	
G4-12	Chaîne d'approvisionnement de l'organisation	p. 3	p.112	
G4-13	Changements substantiels au cours de la période de reporting	-	p. 7	
Engagements dans des initiatives externes				
G4-14	Position par rapport à la démarche ou le principe de précaution	p.16	p.125	
G4-15	Chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale, développés en externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval	p.16	p.125	
G4-16	Affiliations à des associations ou à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts	p.6	p.116	
Aspects et périmètres pertinents identifiés				
G4-17	Toutes les entités incluses dans les états financiers consolidés de l'organisation	-	p.8	
G4-18	Processus de contenu et du périmètre des aspects et les principes GRI	p.1, 27	p.110, 135	
G4-19	Tous les aspects pertinents identifiés dans le processus de contenu	p.1, 27	p.110, 135	
G4-20	Périmètre au sein de l'organisation pour chacun des aspects pertinents	p.1	p.110	
G4-21	Périmètre en dehors de l'organisation pour chacun des aspects pertinents	p.1	p.110	
G4-22	Raisons et les conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs	-	-	Sans objet
G4-23	Changements substantiels concernant le champ d'étude et le périmètre des aspects, par rapport aux précédentes périodes de reporting	p.1	p.110	
Implication des parties prenantes				
G4-24	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	p.1, 3	p.110, 112	
G4-25	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes	p.1, 3	p.110, 112	
G4-26	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes	p.1, 3	p.110, 112	
G4-27	Thèmes et préoccupations clés soulevées relatifs aux parties prenantes	p.1, 3	p.110, 112	

Eléments généraux d'information	Titre	Dans ce Rapport	Dans le Document de Référence	Sans objet ou non disponible
Profil du rapport				
G4-28	Période de reporting	2015	2015	
G4-29	Date du dernier rapport publié	2014	2014	
G4-30	Cycle de reporting	Annuel	Annuel	
G4-31	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	Dernière page	Dernière page	
Index du contenu GRI				
G4-32	Option de "conformité" choisie, index du contenu GRI, référence au Rapport de vérification externe	p. 28, 33, 36	p. 136, 142	
Assurance				
G4-33	Vérification externe	p. 28	p. 136	
Gouvernance				
Structure et composition de la gouvernance				
G4-34	Structure de la gouvernance de l'organisation	-	p. 56	
G4-35	Processus de délégation des pouvoirs de l'instance supérieure de gouvernance aux cadres dirigeants et autres salariés concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	p. 1	p. 110	
G4-36	Un ou plusieurs cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux, et si ces derniers dépendent directement de l'instance supérieure de gouvernance	p. 1	p. 77, 110	
G4-37	Processus de consultation entre les parties prenantes et l'instance supérieure de gouvernance concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	p. 1	p. 110	
G4-38	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	-	p. 57	
G4-39	Président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	-	p. 77	
G4-40	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance et ses comités, et préciser les critères utilisés pour la nomination et la sélection des membres de l'instance supérieure de gouvernance	-	p. 73	
G4-41	Processus mis en place afin que l'instance supérieure de gouvernance s'assure que les conflits d'intérêts sont évités et gérés	-	p. 69	
Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la détermination de la mission, des valeurs et de la stratégie				
G4-42	Rôles de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants dans le développement, l'approbation et l'actualisation de la mission, des valeurs ou énoncés de mission, stratégies, politiques et objectifs de l'organisation concernant les impacts économiques, environnementaux et sociaux	p. 1	p. 110	
Compétences et évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance				
G4-43	Mesures prises pour développer et améliorer les connaissances collectives de l'instance supérieure de gouvernance relatives aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	-	-	Non disponible
G4-44	Processus d'évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance relatif aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	p. 1	p. 110	
Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la gestion des risques				
G4-45	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux, rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la mise en œuvre des processus de devoir de vigilance	p. 1	p. 110	
G4-46	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'examen de l'efficacité des processus de gestion des risques de l'organisation concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	p. 1	p. 110	
G4-47	Fréquence de l'examen des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance	p. 2	p. 17, 111	



Eléments généraux d'information	Titre	Dans ce Rapport	Dans le Document de Référence	Sans objet ou non disponible
Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans le reporting développement durable				
G4-48	Comité ou le poste de plus haut niveau qui examine et approuve de façon officielle le rapport de développement durable de l'organisation et s'assure que tous les aspects pertinents sont traités	p. 1	p. 110	
Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'évaluation des performances économiques, environnementales et sociales				
G4-49	Processus pour informer l'instance supérieure de gouvernance des réclamations majeures	p. 25	p. 134	
G4-50	Nature et nombre total de réclamations majeures dont l'instance supérieure de gouvernance a été informée et le(s) mécanisme(s) utilisé(s) pour les traiter et les résoudre	p. 25	p. 134	
Rémunération et incitations				
G4-51	Politiques de rémunération en vigueur à l'égard de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants	-	p. 79	
G4-52	Processus de détermination de la rémunération	-	p. 73, 81	
G4-53	Mode de sollicitation et de prise en compte des opinions des parties prenantes en matière de rémunération	-	p. 73, 81	
G4-54	Ratio de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation dans chacun des pays ayant d'importantes activités par rapport à la rémunération annuelle totale médiane de l'ensemble des salariés (excepté la personne la mieux payée) dans le même pays	-	-	Non disponible
G4-55	Ratio du pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation dans chacun des pays ayant d'importantes activités, par rapport au pourcentage d'augmentation médian de la rémunération annuelle totale de l'ensemble des salariés (excepté la personne la mieux payée) dans le même pays	-	-	Non disponible
Ethique et intégrité				
G4-56	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement, tels que les codes de conduite et codes d'éthique	p. 25	p. 103, 134	
G4-57	Mécanismes internes et externes pour obtenir des conseils sur les comportements éthiques et respectueux de la loi et les questions liées à l'intégrité de l'organisation, tels que les services d'aide et d'assistance	p. 14, 25	p. 124, 134	
G4-58	Mécanismes internes et externes utilisés pour faire part des réclamations relatives à des comportements non respectueux de l'éthique et de la loi et à des questions d'intégrité de l'organisation, tels que la remontée à la hiérarchie, et les mécanismes ou lignes téléphoniques de dénonciation	p. 14, 25	p. 124, 134	
ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION				
ÉCONOMIE				
Performance économique				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	-	p. 38	
G4-EC1	Valeur économique directe créée et distribuée	-	p. 8	
G4-EC2	Implications financières et autres risques et opportunités sur les activités de l'organisation liés au changement climatique	-	p. 96	
G4-EC3	Étendue de la couverture des régimes de retraite à prestations définies	p. 9, 10	p. 118, 120	
G4-EC4	Aides publiques reçues	-	-	Sans objet
Présence sur le marché				
G4-EC5	Ratios du salaire d'entrée de base par genre par rapport au salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels	-	-	Non disponible
G4-EC6	Proportion des cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels	-	-	Non disponible

Éléments généraux d'information	Titre	Dans ce Rapport	Dans le Document de Référence	Sans objet ou non disponible
Impacts économiques indirects				
G4-EC7	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	-	-	Non disponible
G4-EC8	Impacts économiques indirects substantiels, y compris importance de ces impacts	-	-	Sans objet
Pratiques d'achat				
G4-EC9	Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels	-	-	Non disponible
ENVIRONNEMENT				
Matières				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 16	p. 126	
G4-EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	-	p. 146	
G4-EN2	Pourcentage de matériaux consommés provenant de matières recyclées	p. 17	p. 126	
Énergie				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 17	p. 127	
G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	p. 18	p. 127	
G4-EN4	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	-	-	Non disponible
G4-EN5	Intensité énergétique	p. 18	p. 127	
G4-EN6	Réduction de la consommation énergétique	p. 18	p. 127	
G4-EN7	Réductions des besoins énergétiques des produits et services	p. 18	p. 127	
Eau				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 20	p. 130	
G4-EN8	Volume total d'eau prélevé par source	p. 21	p. 130	
G4-EN9	Sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements	p. 21	p. 130	
G4-EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	p. 21	p. 130	
Biodiversité				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 23	p. 132	
G4-EN11	Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des aires protégées ou y étant adjacents, ainsi qu'en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	p. 23	p. 132	
G4-EN12	Description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	p. 23	p. 132	
G4-EN13	Habitats protégés ou restaurés	p. 23, 31	p. 132, 141	
G4-EN14	Nombre total d'espèces menacées figurant sur la liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national dont les habitats se trouvent dans des zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction	-	-	Non disponible
Émissions				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 19	p. 128	
G4-EN15	Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	p. 19	p. 128	
G4-EN16	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2) liées à l'énergie	p. 19	p. 128	
G4-EN17	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3)	p. 19	p. 129	
G4-EN18	Intensité des émissions de gaz à effet de serre	p. 19	p. 129	
G4-EN19	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	p. 19	p. 129	
G4-EN20	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO)	p. 1	p. 110	
G4-EN21	NOx, SOx, et autres émissions atmosphériques substantielles	p. 20	p. 129	



Eléments généraux d'information	Titre	Dans ce Rapport	Dans le Document de Référence	Sans objet ou non disponible
Effluents et déchets				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 22	p. 131	
G4-EN22	Total des rejets d'eau, par type et par destination	-	-	Non disponible
G4-EN23	Poids total de déchets, par type et par mode de traitement	p. 22	p. 131	
G4-EN24	Nombre et volume total des déversements substantiels	-	-	Sans objet
G4-EN25	Poids des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux selon les termes des annexes I, II, III et VIII de la convention de Bâle, et pourcentage de déchets exportés	-	-	Sans objet
G4-EN26	Identification, taille, statut de protection et valeur de biodiversité des plans d'eau et de leur écosystème très touchés par le rejet et le ruissellement des eaux de l'organisation	-	-	Non disponible
Produits et services				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 15	p. 125	
G4-EN27	Portée des mesures d'atténuation des impacts environnementaux des produits et des services	p. 15	p. 125	
G4-EN28	Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie	-	-	Non disponible
Conformité				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 24	p. 134	
G4-EN29	Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement	p. 24	p. 134	
Transport				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	-	-	Non disponible
G4-EN30	Impacts environnementaux substantiels du transport des produits, autres marchandises et matières utilisés par l'organisation dans le cadre de son activité, et des déplacements des membres de son personnel	-	-	Sans objet
Généralités				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	-	-	Non disponible
G4-EN31	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type	-	-	Non disponible
Évaluation environnementale des fournisseurs				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	-	-	Non disponible
G4-EN32	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	-	-	Non disponible
G4-EN33	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	-	p. 97	
Mécanismes de règlement des griefs environnementaux				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 16	p. 125, 126	
G4-EN34	Nombre de griefs concernant les impacts environnementaux déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement de griefs	p. 24	p. 133	
SOCIAL				
Pratiques en matière d'emploi et travail décent				
Emploi				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 9	p. 118	
G4-LA1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, genre et zone géographique	p. 10	p. 120	
G4-LA2	Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels	p. 10	p. 104, 120	
G4-LA3	Retour au travail et maintien en poste après le congé parental, par genre	-	-	Non disponible

Eléments généraux d'information	Titre	Dans ce Rapport	Dans le Document de Référence	Sans objet ou non disponible
<i>Relations employeur/employé</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p 9, 10	p. 118, 119	
G4-LA4	Délai minimal de préavis en cas de changement opérationnel, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective	-	-	Non disponible
<i>Santé et sécurité au travail</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 7	p. 116	
G4-LA5	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis	p. 7	p. 116	
G4-LA6	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par genre	p. 7	p. 116	
G4-LA7	Salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité	p. 8	p. 118	
G4-LA8	Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	p. 7	p. 116	
<i>Formation et éducation</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 9	p. 118	
G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	p. 13	p. 122	
G4-LA10	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	p. 10	p. 27, 57, 104, 119	
G4-LA11	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière, par sexe et catégorie professionnelle	-	-	Non disponible
<i>Diversité et égalité des chances</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 9	p. 118	
G4-LA12	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	p. 12, 14	p. 121, 123	
<i>Égalité de rémunération entre les femmes et les hommes</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 9	p. 118	
G4-LA13	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes, par catégorie professionnelle et par principaux sites opérationnels	-	-	Non disponible
<i>Évaluation des pratiques en matière d'emploi chez les fournisseurs</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 15, 25	p. 124, 134	
G4-LA14	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux pratiques en matière d'emploi	-	-	Non disponible
G4-LA15	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur les pratiques en matière d'emploi dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	-	-	Sans objet
<i>Mécanismes de règlement des griefs relatifs aux pratiques en matière d'emploi</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 15, 25	p. 124, 134	
G4-LA16	Nombre de griefs concernant les pratiques en matière d'emploi déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	-	-	Sans objet
<i>Droits de l'Homme</i>				
<i>Investissement</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 14	p. 124	
G4-HR1	Pourcentage et nombre total d'accords et de contrats d'investissement substantiels incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou ayant fait l'objet d'un contrôle sur ce point	-	-	Non disponible
G4-HR2	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité, y compris le pourcentage de salariés formés	-	-	Non disponible



Eléments généraux d'information	Titre	Dans ce Rapport	Dans le Document de Référence	Sans objet ou non disponible
<i>Non-discrimination</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 14	p. 124	
G4-HR3	Nombre total d'incidents de discrimination et actions correctives mises en place	p. 31	p. 140	
<i>Liberté syndicale et droit de négociation collective</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 15	p. 124	
G4-HR4	Sites et fournisseurs identifiés au sein desquels le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective pourrait ne pas être respecté ou est fortement menacé, et mesures prises pour le respect de ce droit	-	-	Non disponible
<i>Travail des enfants</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 2, 5, 15	p.111, 114, 124	
G4-HR5	Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail des enfants et mesures prises pour contribuer à abolir efficacement ce type de travail	-	-	Sans objet
<i>Travail forcé ou obligatoire</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 2, 15	p. 111, 124	
G4-HR6	Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire et mesures prises pour contribuer à l'abolir sous toutes ses formes	-	-	Sans objet
<i>Pratiques en matière de sécurité</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	-	-	Sans objet
G4-HR7	Pourcentage d'agents de sécurité formés aux politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité	-	-	Sans objet
<i>Droits des peuples autochtones</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 15	p. 124	
G4-HR8	Nombre total d'incidents de violations des droits des peuples autochtones et mesures prises	-	-	Sans objet
<i>Évaluation</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 15	p. 124	
G4-HR9	Nombre total et pourcentage de sites qui ont fait l'objet d'examen relatifs aux droits de l'Homme ou d'évaluations des impacts	-	-	Non disponible
<i>Évaluation du respect des droits de l'Homme chez les fournisseurs</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 3	-	
G4-HR10	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux droits de l'Homme	-	-	Non disponible
G4-HR11	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur les droits de l'Homme dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	-	-	Sans objet
<i>Mécanismes de règlement des griefs relatifs aux droits de l'Homme</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 15, 25	p. 124, 134	
G4-HR12	Nombre de griefs concernant les impacts sur les droits de l'homme déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	p. 31	p. 140	
<i>Société</i>				
<i>Communautés locales</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 13	p. 123	
G4-SO1	Pourcentage de sites ayant mis en place une participation des communautés locales, des évaluations des impacts et des programmes de développement	p. 13	p. 123	
G4-SO2	Activités avec d'importantes conséquences néfastes, réelles et potentielles, sur les communautés locales	-	-	Non disponible
<i>Lutte contre la corruption</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 25	p. 134	
G4-SO3	Nombre total et pourcentage des sites qui ont fait l'objet d'une évaluation des risques de corruption et risques substantiels identifiés	p. 25	p. 134	
G4-SO4	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	p. 25	p. 134	
G4-SO5	Cas avérés de corruption et mesures prises	p. 25	p. 134	

Eléments généraux d'information	Titre	Dans ce Rapport	Dans le Document de Référence	Sans objet ou non disponible
<i>Politiques publiques</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 25	p. 134	
G4-SO6	Valeur totale des contributions politiques par pays et par bénéficiaire	-	-	Sans objet
<i>Comportement anticoncurrentiel</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 25	p. 134	
G4-SO7	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	-	-	Non disponible
<i>Conformité</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 25	p. 134	
G4-SO8	Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations	p. 24	p. 133	
<i>Évaluation des impacts des fournisseurs sur la société</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 3	-	
G4-SO9	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux impacts sur la société	-	-	Non disponible
G4-SO10	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	-	-	Non disponible
<i>Mécanisme de règlement des griefs relatifs à l'impact sur la société</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 13, 25	p. 123, 134	
G4-SO11	Nombre de griefs concernant les impacts sur la société déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	-	-	Sans objet
<i>Responsabilité liée aux produits</i>				
<i>Santé et sécurité des consommateurs</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 15	p. 125	
G4-PR1	Pourcentage des catégories importantes de produits et de services pour lesquelles les impacts sur la santé et la sécurité sont évalués aux fins d'amélioration	-	-	Sans objet
G4-PR2	Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services pendant leur cycle de vie, par type de résultat	-	-	Non disponible
<i>Étiquetage des produits et services</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 15	p. 125	
G4-PR3	Type d'information sur les produits et services et leur étiquetage par les procédures de l'organisation et pourcentage des catégories importantes de produits et de services soumises à ces exigences en matière d'information	p. 15	p. 125	
G4-PR4	Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant l'information sur les produits et services et leur étiquetage, par type de résultat	-	-	Non disponible
G4-PR5	Résultats des enquêtes de satisfaction client	-	-	Non disponible
<i>Communication marketing</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	-	p. 32	
G4-PR6	Vente de produits interdits ou controversés	-	-	Sans objet
G4-PR7	Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris la publicité, la promotion et les parrainages, par type de résultat	-	-	Sans objet
<i>Vie privée des clients</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 25	p. 134	
G4-PR8	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour la perte de données des clients	-	-	Sans objet
<i>Conformité</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 25	p. 134	
G4-PR9	Montant des amendes substantielles reçues pour non-respect des lois et réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation de produits et de services	-	-	Non disponible



Eléments généraux d'information	Titre	Dans ce Rapport	Dans le Document de Référence	Sans objet ou non disponible
ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION POUR LE SECTEUR DES MINES ET DES MÉTAUX				
ENVIRONNEMENT				
Biodiversité				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 23	p. 132	
MM1	Surface des terrains (achetés ou loués, et gérés pour les activités de production ou l'utilisation extractive) perturbées ou réhabilitées	p. 31	p. 141	
MM2	Nombre et pourcentage des sites totaux identifiés nécessitant des plans de gestion de la biodiversité selon des critères mentionnés, et nombre (pourcentage) de ces sites ayant des plans de gestion déjà en place	p. 23	p. 132	
Effluents et déchets				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 22	p. 131	
MM3	Quantités totales de stériles, roches, résidus et boues et les risques associés	p. 22	p. 131	
SOCIAL				
Pratiques en matière d'emploi et travail décent				
<i>Relations de travail et gestion du personnel</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 9, 14	p. 118, 124	
MM4	Nombre de grèves et de lock-outs de plus d'une semaine, par pays	p. 30	p. 139	
Droits de l'Homme				
<i>Droits des peuples autochtones</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 14	p. 124	
MM5	Nombre total d'opérations ayant lieu à l'intérieur ou à proximité de territoires de peuples autochtones, et nombre et pourcentage d'opérations ou de sites ayant un accord formel avec les communautés de peuples autochtones	p. 13	p. 124	
Société				
<i>Communautés locales</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 13	p. 123	
MM6	Nombre et description de litiges importants relatifs à l'utilisation du sol, aux droits coutumiers des communautés locales et des peuples autochtones	-	-	Sans objet
MM7	Portée d'utilisation des mécanismes de règlement des griefs pour résoudre des litiges relatifs à l'utilisation des terres, des droits coutumiers des communautés locales et des peuples autochtones, et les résultats	-	-	Sans objet
<i>Préparation aux urgences</i>				
G4-DMA (Pas d'indicateur spécifique)	Existence, préparation et contenu des plans d'urgence pour la compréhension des risques par les communautés	p. 16	p. 125	
<i>Exploitation minière artisanale et à petite échelle</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 1	p. 110	
MM8	Nombre (et pourcentage) de sites avec une exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) sur site ou aux abords du site ; risques associés et actions entreprises pour gérer et atténuer ces risques	-	-	Sans objet
<i>Réinstallation</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 1	-	
MM9	Sites pour lesquels des réinstallations ont eu lieu, nombres respectifs de familles réinstallées, et comment leur subsistance a été affectée dans le processus	-	-	Sans objet
<i>Planification de la fermeture</i>				
G4-DMA	Description générique de l'approche managériale	p. 17, 23	p. 126, 132	
MM10	Nombre et pourcentage de sites avec des plans de fermeture	p. 17	p. 126	

▪ CONTACT IMERYS

Communication Financière

Par téléphone au : + 33 (0)1 49 55 66 55

Par télécopie au : + 33 (0)1 49 55 63 98

Par e-mail à : shareholders@imerys.com

Par courrier : Imerys

Communication Financière

154, rue de l'Université - F-75007 Paris - France

Ce document est disponible en version électronique sur le site d'Imerys.

Crédits photographiques : Photothèque Imerys, iStock



Conceptions :  Tél: + 33 (0)1 55 32 29 74

154, rue de l'Université - F-75007 Paris - France

Téléphone : + 33 (0)1 49 55 63 00

Télécopie : + 33 (0)1 49 55 63 01

www.imerys.com

TRANSFORM TO PERFORM
Transformer pour valoriser

Imerys - Société anonyme au capital de 159 144 982 €
RCS Paris 562 008 151

